

Les prix du pétrole continuent d'augmenter

«UNE HAUSSE CONJONCTURELLE»

Page 4

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8006 – DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Annulation des accords Maroc - UE

ALGER SALUE LA DÉCISION

Page 3

Réunion d'urgence sur Gaza

L'ALGÉRIE INTERPELLE L'ONU

Dans un contexte de crise humanitaire aiguë à Gaza, l'Algérie, en collaboration avec la Slovénie, a sollicité, vendredi soir, la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation dans l'enclave palestinienne. Cette énième demande intervient après un an d'agressions sionistes génocidaires.

Page 3



NUMÉRISATION DES RECRUTEMENTS

Belabed répond aux syndicats

Page 2

LIBAN

L'ARMÉE SIONISTE HUMILIÉE

Page 7

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL

Choc CS Constantine - MC Alger

Page 10

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

TIRAGE AU SORT POUR LE HADJ 2025

Les inscriptions jusqu'au 27 octobre

LES INSCRIPTIONS au tirage au sort pour la saison du hadj 2025 ont débuté jeudi dernier et se poursuivront jusqu'au 27 octobre. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a, à cet effet, publié les modalités d'inscription et les conditions requises pour les citoyens algériens souhaitant s'y inscrire.

Les candidats remplissant les conditions requises sont invités à entamer la procédure d'inscription via le site électronique du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire www.interieur.gov.dz. Cette option concerne les personnes qui disposent de passeports biométriques. Elle est donc opérationnelle 24 heures sur 24, tous les jours de la semaine.

Les citoyennes et citoyens ne disposant pas de passeports biométriques et désirant s'inscrire au niveau de l'APC doivent présenter un engagement à déposer leurs dossiers pour l'obtention du passeport s'ils sont retenus au tirage au sort, et ce dans un délai ne dépassant pas trois jours, à compter de la date de son déroulement.

A cette occasion, le ministère a appelé les candidats concernés à veiller à fournir les informations exactes et précises avant de valider l'inscription. «En cas de fausses déclarations, concernant notamment le nombre des précédentes participations au tirage au sort du hadj, il sera procédé à l'application des sanctions prévues dans l'article 228 du code pénal», a indiqué le ministère. Selon un communiqué du ministère, les conditions requises pour l'inscription sont comme suit : être de nationalité algérienne, avoir 19 ans révolus le jour de l'inscription et ne pas avoir effectué le pèlerinage pendant les sept dernières années, à compter de l'année 2018, excepté pour le mahram accompagnant une femme n'ayant pas accompli le hadj durant les sept années précédentes.

Il est également obligatoire de renseigner le formulaire mis à la disposition du candidat au hadj, outre l'obligation pour la femme âgée de moins de 45 ans d'être accompagnée d'un mahram. La femme de plus de 45 ans peut s'inscrire avec son mahram ou seule. Dans le cas où la femme souhaite s'inscrire avec son mahram, «l'opération doit se faire pour les deux via le même moyen d'inscription, le mahram s'inscrivant en premier en introduisant le numéro d'inscription. Une fois que ses nom et prénom apparaîtront, il devra valider les données. Si le siège de résidence de la femme est différent de celui du mahram, l'inscription se fera dans la commune de résidence de ce dernier».

«Il est aussi possible pour plusieurs femmes de s'inscrire avec le même mahram, chacune séparément, et dans la même commune de résidence du mahram uniquement», a indiqué le communiqué.

«Les candidats ne peuvent s'inscrire dans plus d'une commune. En cas de double inscription sur le réseau interne du ministère et sur internet, il sera procédé à l'annulation de l'inscription faite par internet et au maintien de celle faite sur le réseau interne uniquement. Les inscrits doivent mentionner le nombre d'inscriptions effectuées auparavant», est-il indiqué.

Lynda Louifi

BELABED RÉPOND AUX SYNDICATS

La numérisation a permis la transparence

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a affirmé que son département a renouvelé la plupart des contrats des enseignants contractuels, à l'exception d'un nombre réduit, dont la régularisation se fera progressivement en fonction des postes disponibles. Il a souligné l'importance de la numérisation pour améliorer la gestion du secteur, notamment en matière de recrutement des enseignants contractuels, après que des syndicats ont relevé des lacunes.

La transformation numérique, considérée comme l'une des mesures phares de l'éducation nationale pour l'année scolaire 2024-2025, a été critiquée par plusieurs syndicats, qui estiment qu'elle s'est faite dans l'»anarchie» et la «précipitation». Mais le ministre Abdelhakim Belabed n'est pas de cet avis. Selon lui, cette transition numérique a permis une gestion «plus efficiente» des opérations inscrites sur le programme du secteur. Il a aussi précisé que de nouveaux enseignants contractuels ont été recrutés dans le cadre de la nouvelle campagne de recrutement, une opération menée dans la «transparence grâce à la numérisation».

«L'utilisation des outils numériques a permis de recruter de nouveaux enseignants contractuels en toute transparence. Le processus de recrutement s'est appuyé sur des plateformes numériques pour garantir équité et efficacité», a expliqué le ministre. Concernant les transferts d'élèves d'une institution à une autre, désormais effectués exclusivement en ligne, le ministre a affirmé que 86% des demandes ont déjà été traitées. L'opération de transfert ne sera pas clôturée, et les demandes pourront être introduites tout au long de l'année, a-t-il annoncé. Il a également donné des instructions aux responsables concernés afin de faciliter les démarches pour les élèves et leurs parents. Le premier responsable du secteur a



Abdelhakim Belabed.

également évoqué la réussite de l'inscription en ligne des élèves de première année primaire, réalisée avec des exemptions d'âge pour certains élèves. Selon lui, 99% des demandes ont été prises en charge, grâce à une politique inclusive et à une meilleure accessibilité offerte par les nouvelles plateformes numériques, qui permettent aussi de gérer les inscriptions dans les classes préparatoires. Pour rappel, le ministre a déjà affirmé que la numérisation du secteur a pris son envol, depuis la fin de l'année 2021, en ligne avec le programme du président de la République et la stratégie nationale de numérisation. Celle-ci a défini des objectifs, classé des priorités et mobilisé les moyens nécessaires pour en faire un dossier d'État et non un dossier sectoriel. Le ministre avait aussi indiqué que son département poursuit ses efforts de numérisation, notamment avec la gestion numérique des arrêtés relatifs à la vie scolaire. Cette initiative contribue à une meilleure gestion des demandes et à une optimisation des affectations, améliorant ainsi la transparence. En plus des examens nationaux et professionnels, les concours de recrutement, la gestion administrative et quelques aspects pédagogiques, d'autres projets sont également annoncés. Il s'agit du renforcement programmé de l'espace numérique dédié aux parents d'élèves, avec une future application mobile. Cette dernière informera les parents par messages téléphoniques sur les divers aspects de la scolarité de leurs enfants, tels que les absences, le calendrier des examens, les convocations, les résultats, ainsi que toute information relative à d'éventuels incidents ou malaises.

Le ministre avait cité, entre autres, la numérisation totale de la gestion des logements de fonction, qui sera adoptée pour parvenir à une administration minutieuse de ce dossier et assurer davantage de transparence dans ce volet.

Lynda Louifi

BADDARI À MEDEA

Lancement du détecteur de feu de forêt à distance

EN VISITE dans la wilaya de Médéa, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, accompagné du directeur général des forêts et des autorités locales, a assisté au lancement du détecteur des incendies de forêt à distance localisé au pôle urbain au chef-lieu de wilaya.

Le détecteur des feux de forêt a été conçu par le Centre de développement des technologies avancées (CTDA) relevant de la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MERS), permettant de donner l'alerte dès les premières minutes de départ de feu se déclarant dans un rayon d'environ 30 km à la ronde, selon les explications fournies par le directeur du CDTA Mohamed Traiche. Pour sa part, Djamel Touahria a valorisé la mise en services du détecteur qui résulte des travaux de recherche menés par les cadres algériens et du ministère de l'Enseignement supérieur et de l'enseignement scientifique ayant permis de mettre au point un appareil conçu par des algériens pour la surveillance des superficies forestières en vue de l'intervention rapide sur le site des foyers d'incendies. Dans une allocution prononcée à cette occasion devant les cadres et enseignants de l'université Yahia-Farès de Médéa à la grande salle de conférences Mohamed Arslan, le ministre a déclaré que ce projet intervient dans le cadre des décisions du Conseil des ministres tenu le 30 avril 2023 où le président de la République a ordonné la mise en œuvre de moyens technologiques de pointe pour endiguer les eux de forêt et la protection des zones forestières. A ce titre, le département de l'Enseignement supérieur a contribué, pour sa part, via le CDTA, au développement d'un détecteur de feu de forêt s'appuyant sur les technologies de pointe pour localiser les foyers d'incendie par l'envoi de signaux sous forme d'ondes alertantde les services de la Protection civile et ceux des forêts leur permettant d'intervenir rapidement sur les lieux du sinistre, tout en leur indiquant les pistes menant à l'endroit du foyer d'incendie sur la base de la technologie et de l'utilisation de l'intelligence artificielle. Le ministre a mis à profit sa présence dans le campus universitaire pour rendre visite à l'annexe de sciences médicales dépendant de la faculté de médecine d'Alger et qui a ouvert cette année ses portes à quelque 475 étudiants.

Nabil B.

PALUDISME ET DIPHTÉRIE À TIN ZAOUATINE

Les assurances de Saïhi

APRÈS sa visite à Timiaouine, le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, s'est rendu à Tin Zaouatine (wilaya d'In Guezzam), où il a affirmé, vendredi soir, que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie a reculé, insistant sur la nécessité de la vaccination comme mesure préventive. Lors de la visite d'inspection qui l'a conduit, au deuxième jour, dans les différents établissements de santé de la daïra de Tin Zaouatine, en compagnie de cadres du secteur et des autorités locales, Saïhi a souligné que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie connaissait un recul à Tin Zaouatine, notamment le paludisme, après le renforcement de la prise en charge sanitaire et la disponibilité des stocks de médicaments thérapeutiques et préventifs. A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de vacciner tous les habitants des régions où des cas ont été signalés ou des régions voisines, en tant que mesure préventive à même de contribuer, a t-il dit, à accélérer l'éradication de ces maladies importées. Dans le même sillage, M. Saïhi a salué les efforts des autorités locales pour assécher les mares susceptibles d'abriter les moustiques vecteurs du paludisme, bien que l'équipe médicale dépêchée sur place par le ministère a confirmé que les moustiques présents en Algérie n'étaient pas vecteurs de la maladie, a-t-il soutenu.

M. B.

RÉUNION D'URGENCE SUR GAZA

L'Algérie et la Slovénie interpellent l'ONU

Dans un contexte de crise humanitaire aiguë à Gaza, l'Algérie, en collaboration avec la Slovénie, a sollicité, vendredi soir, la tenue d'une réunion d'urgence du Conseil de sécurité des Nations unies sur la situation dans l'enclave palestinienne.



Amar Bendjama.

Cette demande fait suite à près d'un an de conflits violents, marqués par des agressions sionistes génocidaires. La situation sur le terrain se détériore de jour en jour, suscitant une inquiétude croissante au sein de la communauté internationale. Depuis le 7 octobre 2023, Gaza est confronté à un cycle de violence intense qui a coûté la vie à près de 42 000 personnes, dont une majorité de femmes et d'enfants. Les hôpitaux et les infrastructures de base sont débordés et l'accès aux soins médicaux et à l'aide humanitaire est devenu presque impossible. Les conditions de vie se détériorent de manière exponentielle et les appels à la paix se multiplient. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a pris la parole lors d'une réunion consacrée à la situation au Moyen-Orient, insistant sur la «nécessité d'un cessez-le-feu immédiat». «Tout effort visant à éviter une escalade des tensions dans la région doit commencer par la cessation des attaques brutales contre Gaza», a-t-il déclaré. Depuis son accession au Conseil de sécurité des Nations unies en janvier 2024 en tant que membre non-permanent, l'Algérie a intensifié ses efforts pour soutenir la cause palestinienne. Amar Bendjama a rappelé que l'Algérie n'a cessé de demander un cessez-le-feu immédiat et a évoqué l'incapacité du Conseil de sécurité à agir, ce qui a laissé le champ libre aux actions de l'entité sioniste. M. Bendjama a également dénoncé les agressions sionistes contre le Liban, tout en rappelant la gravité de la situation à Gaza.

L'absence de réaction du Conseil de sécurité a été perçue comme une légitimation des actes de violence, aggravant ainsi le climat de tension dans la région. En mars dernier, l'Algérie a réussi à faire adopter une résolution au Conseil de sécurité, intitulée Résolution 2728, qui a marqué une avancée importante dans le soutien à Gaza. Pour la première fois depuis le début des hostilités, cette résolution a appelé à un cessez-le-feu immédiat pendant le mois de ramadhan, tout en garantissant l'acheminement de l'aide humanitaire. Malgré un veto américain, la résolution a recueilli 14 voix en faveur, démontrant une volonté croissante des autres membres du Conseil de prendre position par rapport à l'agression barbare. Cette victoire diplomatique a redynamisé les efforts algériens et a ouvert la voie à des discussions sur la libération des détenus et l'acheminement de l'aide humanitaire. Conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie continue de plaider pour une résolution urgente et permanente en solidarité avec Gaza. Le pays a réaffirmé sa détermination à faire de la cause palestinienne une priorité au sein des discussions internationales, visant à garantir que l'Etat de Palestine obtienne sa reconnaissance en tant que membre à part entière et souverain des Nations unies. Outre l'Algérie et la Slovénie, la diplomatie turque a appelé, avant-hier, toutes les organisations internationales, en particulier les Nations unies, à agir pour mettre fin aux attaques d'Israël.

«Israël a commis un génocide à Gaza et envahi le Liban, il viole systématiquement le droit international en Cisjordanie occupée», a martelé la diplomatie turque, avant d'ajouter que «chaque mesure prise par Israël pour détruire le peuple palestinien et ses droits légitimes constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité internationales».

Meriem Djouder

ACCORDS MAROC - UE JUGÉS ILLÉGAUX PAR LA CJUE

L'Algérie salue la décision

L'ALGÉRIE a exprimé sa satisfaction suite aux arrêts rendus publics le 4 octobre par la Cour de justice de l'Union européenne confirmant l'illégalité des accords commerciaux conclus entre l'UE et le Maroc, en violation des droits du Sahara Occidental. «Ces décisions judiciaires viennent réaffirmer les droits inaliénables du peuple sahraoui sur les ressources naturelles de ce territoire non-autonome», a indiqué, hier, un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La position de l'Algérie, renforcée par ces arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne, est claire : le peuple sahraoui mérite de voir ses droits respectés et ses ressources protégées contre toute exploitation illégale. Les arrêts de la Cour soulignent la doctrine des Nations Unies qui reconnaît la souveraineté des peuples des territoires non-autonomes sur leurs richesses naturelles.

La Cour de Justice rappelle ainsi l'impératif de protéger ces ressources contre tout pillage ou exploitation illégitime, une réalité largement illustrée par la situation au Sahara Occidental.

Au-delà de la question des ressources naturelles, «les arrêts rappellent des vérités fondamentales relatives à la cause sahraouie. Ils réaffirment le statut juridique du Sahara Occidental, la légitimité du Front Polisario, et le droit imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination», a affirmé le MAE. L'Algérie a souligné que ces principes ne peuvent être altérés par les manœuvres de certains pays européens qui semblent vouloir cautionner une situation coloniale de fait dans la région.

Dans ce contexte, l'Algérie exprime sa déception face à la réaction de certains pays européens qui, au lieu de respecter les décisions de la Cour, ont choisi de les ignorer. «L'Algérie regrette que certains pays européens, contrevenant déjà à la doctrine des Nations Unies en matière de protection des richesses des territoires non-autonomes, aient opposé une fin de non-recevoir aux arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne. Cette attitude renseigne sur le peu de cas que ces pays font de la règle de droit internationale et européenne», a souligné le communiqué. L'Algérie attend des pays européens, de la Commission européenne et du Conseil de l'Union européenne, dont l'attachement à l'Etat de droit est érigé en principe fondamental de l'action extérieure, à ce qu'ils se conforment pleinement à l'esprit et à la lettre de ces Arrêts finaux et définitifs la Cour de Justice de l'Union européenne qui ne sont susceptible d'aucune autre voie additionnelle de recours.

Alors que la communauté internationale est confrontée à des défis complexes, il est urgent de réaffirmer les principes de justice et de légitimité qui sous-tendent le droit international. L'Algérie espère que ces décisions marqueront un tournant dans la lutte pour l'autodétermination du peuple sahraoui et la fin des pratiques coloniales au Sahara Occidental.

M. D.

MERAD RENCONTRE SON HOMOLOGUE ITALIEN

Renforcer les forces de sécurité face aux défis

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a rencontré son homologue italien, Matteo Piantedosi, vendredi, lors de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7. Cet échange, qui s'est tenu en marge de cet événement international, a permis de renforcer les liens entre les deux pays sur des sujets cruciaux.

Les deux ministres ont souligné l'importance de la coopération entre les académies de police des deux pays. Des initiatives d'échange d'expertises et de formations ont été mises en avant, notamment dans le domaine de la Protection civile et de la prévention des risques majeurs. Cette collaboration vise à «renforcer les capacités des forces de sécurité algériennes et italiennes face aux défis contemporains», selon le ministère de l'Intérieur. Les discussions ont porté sur l'état de la coopération bilatérale dans divers domaines, en mettant un accent particulier sur les questions migratoires. Les deux ministres ont examiné les résultats de la réunion quadripartite sur la migration clandestine, qui a eu lieu en mai dernier à Rome et qui a rassemblé les ministres de l'Intérieur d'Algérie, d'Italie, de Tunisie et de Libye. Cette réunion a marqué une étape significative dans la lutte contre la migration illégale en Méditerranée, un enjeu de plus en plus pressant pour la région. À l'issue de cette rencontre constructive, les deux ministres ont convenu de poursuivre et d'intensifier leur coopération, élargissant ainsi le champ d'action à d'autres domaines, conformément à la vision stratégique adoptée par les présidents de l'Algérie et de l'Italie.

Cette initiative s'inscrit dans un cadre plus large de partenariat bilatéral, visant non seulement à renforcer la sécurité, mais également à promouvoir la stabilité régionale. Le ministre Merad a exprimé son optimisme quant aux avancées futures et à l'impact positif de cette coopération sur les enjeux communs.

M. D.

PÉTROLE

LES CONFLITS AU MOYEN-ORIENT FONT GRIMPER LES PRIX

Après être descendu à des niveaux les plus bas non atteints depuis quatre ans, le pétrole a fini la semaine en hausse, atteignant les 78 dollars le baril, tiré par l'escalade du conflit au Moyen-Orient. Au moment où certains prédisent une hausse du prix les jours à venir, d'autres estiment que cette augmentation n'est que conjoncturelle.


Une hausse conjoncturelle.

Ayant entamé une tendance haussière à la fin de la semaine dernière, les prix du pétrole continuent d'augmenter, poussés par la menace de l'entité sioniste de cibler les infrastructures de production de pétrole en Iran. Un tel scénario pourrait faire grimper les prix du pétrole de 20 dollars par baril, selon des analystes qui disent que si la production de l'Iran diminuait durablement d'un million de barils par jour, les prix mondiaux du pétrole pourraient connaître cette forte hausse dès l'année prochaine.

Cela est, cependant, conditionné par la réaction des pays de l'OPEP+, notamment de l'Arabie saoudite et des Emirats arabes unis, qui réagiraient par une augmentation de la production pour combler le manque de pétrole iranien.

Si ces deux pays décidaient d'exploiter leur capacité de production inutilisée, l'impact sur les prix pourrait être moins sévère, limité à une hausse de 10 dollars par baril, selon les prévisions de ces analystes, qui disent que les pays de l'OPEP+ disposent des capacités nécessaires pour répondre à une telle perturbation.

Cette «possible attaque» a néanmoins tiré les prix du pétrole vers le haut. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, s'est élevé de 0,55 %, pour clôturer à 78,05 dollars. Le West Texas Intermediate (WTI) a, pour sa part, progressé de 0,91 %, à 74,38 dollars. En quatre séances, il a gagné plus de 9 %, un élan déclenché puis alimenté par l'escalade au Moyen-Orient. Est-ce que cette tendance haussière des prix du pétrole va durer dans le temps ? Pour Tewfik Hasni, expert dans le domaine de l'énergie et consultant en transition énergétique, cette hausse des prix du pétrole est conjoncturelle. «C'est la conjoncture qui a permis au pétrole de remonter», a-t-il indiqué dans sa déclaration au Jeune Indépendant, insistant sur le fait que le prix du pétrole «ne répond pas et continue de ne pas répondre aux fondamentaux du marché, soit l'offre et la demande».

Ce sont les critères géopolitiques et environnementaux qui influencent le marché pétrolier, selon les précisions de M. Hasni, qui dit que l'Occident ne veut pas de pétrole à prix élevé.

«On ne veut pas donner un atout à certains pays producteurs», a-t-il signalé, citant les pays des BRICS.

Interrogé sur les prévisions avancées par certains experts qui ont prédit un baril à 100 dollars à la fin de l'année 2024, compte tenu des risques géopolitiques et des perturbations sur l'offre et la demande, M. Hasni estime que «c'est un rêve de penser à ça».

S'agissant des prix de l'or noir pour les mois à venir, M. Hasni estime que le prix du baril va enregistrer une baisse l'année prochaine et pourrait même descendre à 50 dollars.

Plusieurs facteurs feront que le prix du pétrole baisse, selon l'expert, qui a souligné l'impact de la croissance du marché des véhicules électriques, sachant que 80 % du pétrole est destiné au secteur du transport. L'expert en énergie a, en outre, évoqué le retour annoncé aux niveaux de production par l'Arabie saoudite. Ce pays a fait part de sa volonté de reprendre les niveaux de production et de ne pas se limiter aux quotas de production décidés dans le cadre de l'OPEP+.

Selon l'intervenant, l'argument avancé par le pays est le fait qu'»il ne sert à rien de réduire les niveaux de production, alors que ce ne sont pas tous les pays qui respectent ces taux», citant l'exemple de l'Irak mais aussi de la Libye, qui ne devrait pas respecter ces niveaux quand le pays va reprendre la production dans l'est du pays, et ce après plus d'un mois d'interruption en raison d'une crise politique.

Réunis mercredi dernier, le Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et les pays membres de l'OPEP+ ont évalué le respect des engagements de réduction de la production des pays de l'OPEP+ pour les mois de juillet et août 2024. Le JMMC a fait état du respect des niveaux de production par «une grande majorité des pays de l'OPEP+», soulignant l'importance de «poursuivre leurs efforts et compenser les surplus produits au cours des mois précédents».

Lilia Aït Akli

RÉFORMES ÉCONOMIQUES

L'Algérie réitère ses engagements à la BM

EN VISITE en Algérie, la délégation de la Banque mondiale (BM), conduite par Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations pour le Maghreb et Malte auprès de la Banque mondiale, a effectué plusieurs rencontres avec des responsables algériens. Après le ministre de l'Energie et des Mines et le directeur général de l'AAPI, le ministre des Finances a, à son tour, reçu le représentant de la BM. L'engagement de l'Algérie à poursuivre le programme de réformes économiques a été réitéré lors de cette rencontre.

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a en effet fait part de l'engagement résolu de l'Algérie dans un programme de réformes économiques ambitieux, visant à promouvoir un développement économique durable et inclusif, a indiqué le ministère dans un communiqué. Cette rencontre «a constitué une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Banque mondiale en vue, notamment, de soutenir les réformes engagées par le gouvernement et d'accompagner la dynamique déjà enclenchée par notre pays en matière de réformes et de diversification économique», a-t-on précisé. M. Faid a présenté à son interlocuteur, dont c'est la première visite en Algérie depuis sa nomination en juillet dernier, «la stratégie de développement adoptée par notre pays dans des domaines stratégiques, à l'instar de la promotion de l'investissement, la modernisation du secteur bancaire et financier, la numérisation, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer le climat des affaires et à encourager l'entrepreneuriat».

Concernant les relations entre l'Algérie et la BM, le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la diversité des actions engagées avec cette institution, notamment en matière d'amélioration de gestion des finances publiques, de résilience face aux catastrophes naturelles, de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables et enfin de renforcement du système éducatif. Il a, par ailleurs, invité le représentant de la BM à «consolider davantage l'appui de son institution en termes de transfert de savoir et de renforcement des capacités, à même d'appuyer l'Algérie dans son vaste programme de réformes». De son côté, M. Ndiaye a salué le niveau de coopération exemplaire entre les deux parties, soulignant «l'efficacité des partenariats déjà établis et le renforcement des synergies ayant permis, jusque-là, d'atteindre des résultats significatifs au niveau de plusieurs axes d'intervention de la Banque en Algérie». Il a affirmé aussi partager la vision du ministre de «développer des axes de travail qui s'inscrivent dans le moyen terme en faveur des réformes engagées par notre pays, afin de renforcer sa résilience face aux défis économiques actuels, tout en indiquant l'importance que son institution accorde à la promotion d'une croissance économique inclusive, durable et créatrice d'emplois», a-t-on noté. Le représentant de la BM a, en outre, réitéré la disponibilité de l'institution à poursuivre l'accompagnement des politiques adoptées par notre pays, au titre de son programme de développement et de diversification économique.

Hamid B.

AFIN DE PROTÉGER LA PRODUCTION LOCALE

Des produits sidérurgiques interdits à l'importation

DANS l'objectif de protéger la production locale, l'importation de divers produits sidérurgiques destinés à la revente en l'état ou à la transformation est désormais interdite.

Cette mesure vient, ainsi, élargir la liste des produits interdits à l'importation.

L'Algérie ne va plus importer de nombreux produits issus de la transformation de l'acier, sachant que l'industrie sidérurgique en Algérie est en plein essor. Un élan conforté par l'exploitation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet à Tindouf, qui est destiné à alimenter en partie les usines algériennes de fabrication et transformation de l'acier, à l'instar du complexe El Hadjar dans la wilaya d'Annaba, de Tosyali à Oran et le complexe algéro-qatari de Bellara à Jijel.

Comme rapporté par différents médias, l'Association des banques et établissements financiers (Abef), qui a été destinataire d'une note du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, il a donné instruction aux banques nationales de ne plus domicilier les opérations d'importations de certains produits sidérurgiques destinés à la revente en l'état ou à la transformation. Cela à partir du 1er octobre. Les opérations d'importation déjà lancées avant cette décision ne sont cependant pas concernées par cette mesure.

16 positions douanières sont concernées par l'interdiction d'importation des produits sidérurgiques. Parmi les produits que l'Algérie a décidé de ne plus importer figurent les fils machine ou autres aciers alliés, les palplanches en fer ou en acier, appareils d'arrosage …

S. N.

SONELGAZ DE BÉJAÏA

Plus de 400 milliards de centimes de créances

La direction de Sonelgaz-distribution de la wilaya de Béjaïa se plaint des clients qui ne payent pas leurs factures. Les créances de la société ont atteint un chiffre colossal de 400 milliards de centimes. Pour récupérer cette gigantesque somme, qui handicape l'évolution des investissements dans le domaine de l'énergie (gaz de ville et électricité) à Béjaïa, la société a été contrainte de lancer récemment une large campagne de recouvrement de ses créances. Considérant que cette «situation est alarmante», elle invite l'ensemble des clients «à régler leurs redevances dans les délais impartis et éviter le cumul des factures».



Un gouffre qui handicape la société.

Selon la cellule de communication de la Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa, «les clients ont le loisir de choisir le mode de paiement qui leur convient, dont le paiement au niveau des agences commerciales, disponibles du samedi au jeudi, et des bureaux de poste à travers le territoire national ainsi que le paiement électronique (un paiement à distance, hautement sécurisé et sans frais supplémentaires)».

La société menace de couper l'électricité aux mauvais payeurs. «Faute de paiement, des opérations de suspension de fourniture en énergie électrique et gazière seront engagées à l'encontre des clients redevables».

«En dépit de toutes les facilités accordées aux clients en vue de s'acquitter de leurs redevances énergétiques, les créances de l'entreprise demeurent très élevées, avec plus de 400 milliards de centimes, soit une évolution de 37 % par rapport au 31 décembre 2023», regrette la Sonelgaz de la wilaya de Béjaïa, estimant que «le paiement de ces créances permettra à l'entreprise de réaliser ses projets d'investissement, d'éviter aux clients les désagréments et les conséquences qui pourraient survenir lors des coupures, dont le paiement des frais de rétablissement du courant électrique, lesquels s'élèvent à 950 DA».

La plus grande part des créances est détenue auprès des clients ordinaires, appelé communément les ménages, avec 166 milliards de centimes, suivi des administrations avec 97 milliards, dont 60 milliards de centimes détenus par les collectivités locales, parmi elles les APC, et enfin le secteur économique (les industriels) avec 97 milliards de centimes. Le reste des créances représente les travaux d'amenée d'énergie réalisés au profit des institutions privées et étatiques.

«Ces créances représentent une entrave majeure à la concrétisation de nos investissements, liés essentiellement au développement de nos réseaux d'électricité et de gaz, ce qui nous permettra d'accompagner l'évolution de la demande, laquelle évolue en fonction de l'évolution de la clientèle», soulignent les auteurs du communiqué.

Il convient de noter que la direction de distribution de Béjaïa a enregistré 15 028 nouveaux clients en électricité et 15 600 en gaz depuis le début de l'année en cours, ce qui donne un total de 410 000 clients en électricité et 224 000 clients en gaz.

N. Bensalem

GRÂCE AUX CAMÉRAS DE SURVEILLANCE

Plus 16 500 affaires traitées à Blida



L'UTILISATION de système de vidéo-surveillance est devenue aujourd'hui plus que nécessaire, étant donné que leur premier objectif est la prévention des actes criminels et la protection des personnes et des biens en général, et en particulier le contrôle de la circulation sur les routes des villes.

Il s'agit également de contrôler les infractions du code de la route, ainsi que les alentours des institutions, en plus du fait de repérer les individus suspects dans la plupart des lieux publics. Le système de vidéo-surveillance permet également de lutter contre le terrorisme, en plus de son rôle important qui est de lutter efficacement contre tous genres de crimes ou délits et/ou faciliter l'identification et l'arrestation de leurs auteurs.

C'est dans cette dynamique que le centre de wilaya de la vidéo-surveillance de la police à Blida a procédé à un bilan semestriel de l'année 2024, où il a enregistré 16 893 cas qui ont été traités grâce aux caméras de surveillance en coordination avec les équipes opérationnelles sur le terrain, dont 13 616 dans le domaine de la sécurité publique et 3 277 affaires dans le domaine judiciaire.

Les tâches générales du centre de vidéo-surveillance sont axées sur la réduction du taux de criminalité sous toutes ses formes et le maintien de l'ordre public, ainsi que sur la contribution aux enquêtes judiciaires directement ou indirectement, en plus de faciliter le processus du bon déploiement des forces de sécurité sur le terrain, et cela à travers la coordination et l'encadrement des formations de sécurité, ce qui permet une intervention efficace sur le terrain. Ce centre de wilaya de vidéo-surveillance est considéré comme le noyau fondamental du travail du système de wilaya et de vidéo-surveillance et du centre d'opération, de commandement et de coordination, notamment dans la gestion des crises et des cas exceptionnels et l'organisation de la circulation. Inspecter les infractions au code de la route, secourir les personnes et réagir aux incendies, signaler dans les meilleurs délais tout mouvement suspect dans une démarche proactive et préventive, en développant un système de sécurité qui prend en compte la rationalisation de l'utilisation des moyens physiques et des forces de police impliquées.

Les enregistrements révèlent aux services opérationnels certains des faits sur lesquels des enquêtes correctes peuvent être construites et soutenues par des enregistrements vidéo.

Ces dernières fournissent des réponses appropriées aux différents appels sur les lignes vertes reçus au cours du premier semestre de l'année 2024, ligne d'assistance 17 (21288), le 1548 (33442) et le 104 en cas de disparition (855), avec gestion et coordination entre les cadres et informateurs des salles du centre de wilaya et les formations de sécurité dans l'application policière.

T. Bouhamidi

SÛRETÉ DE WILAYA DE TIZI OUZOU

Sept individus interpellés pour vols à main armée

LA CELLULE de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a annoncé, dans un communiqué, qu'au cours de la semaine écoulée, les éléments des sûretés des daïras des Ouadhias et d'Ouacifs ont réussi à identifier et à arrêter sept personnes spécialisées dans le vol de produits ménagers et d'argent en s'introduisant par effraction dans des domiciles ciblés.

Concernant les faits, les éléments de la sûreté de daïra des Ouadhias ont arrêté deux voleurs âgés de 25 et 34 ans. Selon le communiqué, ils s'introduisaient dans les domiciles de leurs victimes pour y dérober des objets de valeur, en particulier des appareils électroménagers. Les policiers ont réussi à restituer aux victimes les articles volés. Les deux hors-la-loi ont été présentés devant le Parquet de Draâ El Mizan, qui a pris les mesures appropriées à leur encontre. Pour leur part, les éléments de la sûreté de daïra des Ouacifs ont arrêté cinq individus âgés de 22 à 35 ans pour des motifs similaires. En plus du matériel électroménager, les victimes dans cette région ont également été dépouillées de leur argent et de leurs téléphones portables. Cependant, les policiers ont saisi les articles volés pour les restituer à leurs propriétaires. Les hors-la-loi ont été présentés devant le Parquet territorialement compétent, à savoir le Parquet des Ouacifs.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

SENS D'UNE NOBLE NAISSANCE

PAR CHEIKH TAHAR BADAOUI



La personne du Prophète Salut Divin Sur Lui, et Sa conduite sont données en exemple aux hommes de bonne volonté, en quête de perfection et de transcendance : «En effet, vous avez en la personne du Messager d'Allah un excellent modèle (à suivre) pour celui qui aspire à l'agrément d'Allah, au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.» (Sourate dite « Al-Ahzāb » ou dite « Les Coalisés » Verset 21). De même, elle n'est guère adorée : l'adoration est réservée à Dieu Seul : « N'adorez que Dieu, Je suis de sa part un avertisseur et un annonciateur de bonnes nouvelles » (Sourate dite « Hūd » Verset 2). Et le Saint Coran précise encore : « Dis : « Je suis en fait un être humain comme vous, seulement, il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu Unique !» (Sourate « Al-Kahf » ou dite « La Caverne » Verset 110).

Exemple final, choisi, orienté, inspiré, aidé par Dieu, Sa Vie et Ses enseignements constituent d'admirables leçons, une voie à suivre, une référence sur le plan éducatif et le Prophète précise bien : « J'ai été suscité génération après génération, depuis la meilleure génération des fils d'Adam, jusqu'à celle dans laquelle je me trouve actuellement ».

En définitive, l'idéologie islamique n'est pas selon une conception erronée, réalisable à une époque historique déterminée, aujourd'hui dépassée.

Les mutations sociologiques n'entraînent nullement la caducité du Saint Coran et du Hadith (Traditions orales et pratiques du Vénéré Prophète) en totalité ou en partie. C'est leur application qui revêt de nouvelles formes sans en changer le fond. En d'autres termes, c'est la nature de l'homme qui a besoin d'un constant redressement et non la Révélation.

C'est d'ailleurs, le sens des Révélations successives. Depuis l'Aurore de l'Humanité, la Religion a été Une, fondée sur la proclamation du Monothéisme avec toutes ses implications. Au cours des âges, l'homme oubliait les données fondamentales et s'en écartait totalement ou partiellement. C'était dans le but de replacer la Religion dans son orbite, que le Patriarche Abraham apparut. A la suite de nouvelles violations qui replongèrent des peuples dans le paganisme, le Prophète Moïse se présenta comme le guide du peuple d'Israël et leur libérateur des tyrannies des Pharaons, pour mettre un terme à la décadence religieuse. Une autre phase se développa avec le Prophète Jésus Christ, dont la Mission ne fût pas d'apporter une nouvelle Loi mais de replacer la société humaine, alors plongée dans les bas fonds du matérialisme sauvage et de la magie ravageante, dans la vraie Voie, celle de la justice, du pardon, ou encore, celle de toutes les valeurs spirituelles.

Une régénération accompagnée d'un enrichissement dans l'optique de l'Unité, s'imposa et fût achevée par le Sceau des Prophètes, Muhammad, Salut Divin sur l'ensemble des Prophètes et Messagers de Dieu depuis Adam, père de l'Humanité. Ainsi la Loi fondamentale ne s'était pas métamorphosée au cours des milliers d'années, mais ce fût plutôt à l'homme qu'il fallait rappeler chaque fois la fonction de la Religion.

Aucun Prophète ne s'est manifesté depuis plus de quatorze siècles. Aucun d'eux n'est attendu, comme le souligne éloquemment le Saint Coran. Par conséquent, le cycle des Révélations est bouclé. L'Islam est à la fois la Religion primordiale et la dernière. En attendant les évènements eschatologiques, inhérents aux fins dernières de l'homme et du monde, il appartiendra à l'homme, dépositaire de la Parole divine, de corriger ses errements, en tenant compte de ce qui est prescrit et des conditions mouvantes de l'Univers.

En outre, le Saint Coran n'est pas la source juridique et religieuse d'un peuple particulier ou d'une race particulière. Il fait appel à tous les hommes qui composent l'Univers comme l'indiquent les nombreuses apostrophes : « Ô hommes ! » et « Ô peuples !».

Les principes de l'Islam étaient si universels qu'ils s'adaptaient à tous les milieux, à travers le monde, et que les musulmans non arabes, furent parmi les meilleurs commentateurs du Saint Coran. Comme il a su tirer profit du milieu proprement arabe, l'Islam exploita le patrimoine culturel de tous les peuples pour donner naissance à l'une des civilisations les plus brillantes, et l'Occident peut aisément en témoigner. Et si aujourd'hui, l'unité politique et économique s'est évanouie dans les nationalismes modernes, il n'en reste pas moins que l'unité idéologique et culturelle confrontée intelligemment aux techniques et aux idées modernes, fera renaître des cendres une nouvelle unité, basée sur une politique qui rivalisera sans complexe et surpassera mêmes les diverses idéologies de nos jours.

Chaque nation a ses particularités. Ces différences ne sauraient empêcher l'ensemble des peuples d'être gouverné par un même Ordre politico-religieux. Les peuples et les nations n'ont pas été divisés pour vivre repliés sur eux-mêmes, complètement indépendants les uns des autres. L'idée maîtresse du Saint Coran est d'édifier un monde diversifié, mais homogène et uni par les mêmes liens d'essence religieuse, animé par le même élan de solidarité et de fraternité et un fort sentiment d'appartenir à une même famille qui ne connaît aucune frontière spirituelle, sentiment capable de transcender la conception étriquée du « nationalisme » coupé en miettes, et d'instaurer l'égalité entre les hommes et les peuples les uns et les autres, à l'effet de se surpasser par leur foi.

En d'autres termes, Dieu qui, après avoir créé les hommes d'une seule race et après les avoir regroupés en une seule entité, les divisa ensuite en familles, en tribus, et en nations. Notre Seigneur, Gloire à Lui Seul, envoya à chaque communauté un Prophète chargé d'inviter les hommes à n'adorer que la Divinité Suprême d'Allah, Maître des Mondes, leur Véritable Créateur et de les appeler tous à une même foi.

A cette constellation de peuples auxquels le Seigneur s'adressa par l'intermédiaire de Ses Messagers, il a été fait appel à leur raison afin qu'ils s'élèvent à une même compréhension de la Loi révélée. « Le pluralisme, écrit, Dermenghen, confirme l'unité ; la diversité est principe d'harmonie, non de confusion. » et le Saint Coran chante sous tous les toits, cet universalisme de l'Islam, porteur de bien être à l'humanité entière : « Ô hommes ! Nous vous avons créé d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous, des nations et des tribus, pour que vous vous entre -connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah, est certes, Omniscient et Grand Connaisseur. » (Sourate dite « Al-hudjurāt » ou dite « Les Appartements » Verset 13).

Enfin, je saurais très reconnaissant, à tout lecteur lucide et rationnellement équilibré et notamment les hautes personnalités de quelque confession qu'elles soient, s'ils voulaient bien sacrifier un tant soit peu, leurs moyens et pouvoirs, chacun en ce qui le concerne, selon ses capacités, là où il se trouve, à l'effet d'édifier tous ensemble, main dans la main, une idéologie des valeurs morales, par le truchement de laquelle, l'Occident d'une manière particulière, rectifiera grâce à une volonté commune, ses visions à l'égard des principes immuables de la démocratie, des droits de l'homme, de la défense des causes justes et nobles, et contribuera efficacement, sans parti pris, à la lutte contre les fléaux contemporains : le vice, la maladie, la misère, le chômage, l'ignorance, et toutes formes d'esclavage et d'exploitation de l'homme par l'homme, sans omettre bien entendu, le respect de l'autre, dans toute sa globalité, par l'encouragement du dialogue serin et sensé comme nous le recommande le Saint Coran : « Et ne discutez que de la meilleure façon avec les Gens du Livre, sauf avec les injustes parmi eux. » (Sourate dite « Al-'Ankabūt » ou dite de « l'Araignée » Verset 46), pendant qu'il nous interdit formellement de blasphémer, ou de proférer un quelconque sacrilège à l'encontre du sacré des autres confessions, fussent-elles des idoles vénérées, dans la Sourate dite « Al-An'ām » ou dite « Les Bestiaux » Verset 1O8 : « N'injuriez pas ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah, car par agressivité, ils injurieraient par ignorance la Divinité d'Allah. »

Gloire et Louange à Allah Maître des Mondes le Compatissant, le Miséricordieux !
Salut Divin à l'ensemble des Prophètes et Messagers de Dieu depuis Adam à Muhammad
Hommage à tous les militants du devoir et martyrs des causes justes et nobles. !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES :

- L'Islam Vivant du Professeur Roger Garaudy.
- FIQH AS-SIRA du Docteur Mohammed Saïd Ramadhan al-Bouti.
traduit par le Maître Harkat Abdou.
- Histoires des Prophètes du Professeur Muhammad Dâlî Balta.
traduit de l'Arabe par le Maître Hamza Amin Yahiaoui.
- Initiation à L'Islam du prof : Mohamed Hamidullah.
- Le Saint Coran et la Traduction en Langue Française par La Présidence Générale des Directions des Recherches Scientifiques Islamiques, de l'LIfta, de la Prédication et de l'Orientation Religieuse.

LIBAN

La résistance, un rempart face à l'armée sioniste

L'entité sioniste, en bombardant lâchement et sans relâche un État souverain et causant la mort de plus de 2 000 civils libanais innocents, piétine les lois et conventions internationales. Au cœur du Liban, un climat de terreur s'installe, tandis que la résistance libanaise s'érige en rempart face à ces agressions. Dans un tableau de destruction et de souffrance, cette résistance s'affirme avec courage et détermination, prête à défendre son territoire contre les tentatives d'invasion terrestre israélienne.



La situation dans le sud du Liban, notamment aux abords de la frontière avec la Palestine occupée, est en effervescence. Les affrontements entre le Hezbollah et les forces d'occupation sioniste traduisent une lutte acharnée pour la souveraineté et la dignité nationale. Le Hezbollah, perçu par les libanais comme le bastion ultime contre l'occupation israélienne, intensifie ses opérations pour contrer les incursions des envahisseurs, qui tentent d'établir une présence militaire renforcée aux frontières côté libanais. Chaque échange de tirs, chaque raid aérien témoigne d'une dynamique de résistance où l'honneur et la survie de la nation libanaise sont en jeu.

Un officier de terrain du Hezbollah a mis en lumière hier le prix lourd que l'armée sioniste paye pour recueillir des images et des vidéos près des villages du sud. Les pertes humaines subies par les forces israéliennes, notamment parmi ses unités d'élite, sont lourdes et croissantes. La résistance libanaise répond avec une série d'attaques ciblées, infligeant des pertes significatives à l'ennemi.

Les opérations menées par le Hezbollah se caractérisent par une organisation méticuleuse et des stratégies offensives audacieuses. Les récents engagements militaires démontrent non seulement une capacité de réaction rapide, mais aussi une efficacité redoutable dans l'utilisation d'explosifs et de tirs d'artillerie. Chaque action est soigneusement planifiée, souvent menée sous un stratagème de feux croisés, où la surprise et la précision sont essentielles. Les réactions héroïques du Hezbollah face aux tentatives israéliennes d'avancer dans des zones stratégiques telles que Maroun al-Ras et Yaron soulignent cette maîtrise tactique. L'escalade des tensions au Liban ne peut être dissociée d'un cadre historique plus large, où les luttes pour la terre et la souveraineté ont engendré des vagues de souffrances et de pertes humaines. La résilience du Hezbollah face aux provocations israéliennes témoigne de la profondeur de l'engagement de ses combattants, qui voient leur lutte comme une défense de leur terre et de leur identité nationale.

La résistance islamique libanaise se dresse avec une détermination inébranlable contre les forces israéliennes, qui cherchent à altérer l'équilibre précaire du sud-Liban. Avec des enjeux cruciaux en jeu, et des pertes catastrophiques, la situation se complique, dressant le tableau d'une agression prolongée où l'avenir semble de plus en plus incertain.

Par ailleurs, la visite, avant-hier, du chef de la diplomatie iranienne, Abbas Araghchi, au Liban témoigne de l'engagement de Téhéran à soutenir le peuple libanais dans sa lutte contre l'envahisseur sioniste soutenu par les États-Unis.

Le ministre des Affaires étrangères iranien a insisté samedi sur la nécessité d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza et au Liban, en proie à des agressions sionistes barbares.

"La question la plus importante aujourd'hui est le cessez-le-feu, particulièrement au Liban et à Gaza", a déclaré M. Araghchi à des journalistes en arrivant samedi à Damas après une visite la veille à Beyrouth, la capitale libanaise. "Il y a des initiatives, il y a des consultations, dont nous espérons qu'elles seront couronnées de succès", a-t-il dit, cité par l'agence de presse syrienne Sana. "Malheureusement, les hostilités et les crimes sionistes continuent. (L'entité sioniste) ne connaît pas d'autre langage que celui de la force, de la guerre", a ajouté M. Araghchi, en exhortant "la communauté internationale à faire cesser ces crimes". D'après les autorités libanaises, plus de 2.000 personnes sont tombées en martyrs au Liban depuis octobre 2023, dont plus d'un millier depuis le 23 septembre. Le gouvernement libanais estime à environ 1,2 million le nombre de déplacés.

Mohamed M.

TUNISIE

Les Tunisiens élisent aujourd'hui leur Président

PLUS de dix millions de Tunisiens sont appelés à se rendre aux urnes aujourd'hui pour élire leur nouveau président. Les prétendants dans la course au palais de Carthage sont le président sortant Kaïs Saïed (66 ans), le candidat en détention Ayachi Zammel (46 ans) et l'ancien député de la gauche panarabiste Zouhaier Maghzaoui (59 ans).

Le président tunisien Kaïs Saïed tentera d'obtenir un second mandat à la tête de la Tunisie, lors du premier tour de l'élection présidentielle. Élu en 2019, le président sortant avait remporté près de 73 pour cent des voix au second tour face à l'homme d'affaires Nabil Karoui. L'ancien professeur de droit constitutionnel, a dissous le Parlement en juillet 2021, pour, assurait-il, répondre aux blocages politiques et économiques et combattre la corruption.

Face au président Saïed, Zouhaïr Maghzaoui, anciennement à la tête d'un parti nationaliste arabe qui a longtemps soutenu le président tunisien avant de prendre récemment ses distances, et Ayachi Zammel, un industriel de sensibilité libérale actuellement emprisonné pour faux parrainages supposés.

Le vote à l'étranger pour l'élection présidentielle, qui a commencé avant-hier, se poursuivra jusqu'au aujourd'hui, date du scrutin à l'intérieur du pays.

«Les centres de vote dans les pays arabes, européens et est-asiatiques ont ouverts leurs portes vendredi aux électeurs dans des conditions logistiques et d'organisation normales», a déclaré Najla Abrougui, membre du Conseil de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) à l'agence de presse tunisienne TAP.

La représentante du Conseil de l'ISIE a également souligné que les observateurs déployés dans les circonscriptions électorales à l'étranger avaient commencé jeudi dernier à surveiller les infractions liées à la période du silence électoral.

Selon les données communiquées par l'Instance, les électeurs inscrits dans des circonscriptions à l'étranger représentent 6,6% du corps électoral, soit 642 810 électeurs. Ceux-ci sont répartis sur 59 pays pour un total de 319 centres de vote et 409 bureaux.

Rappelant que l'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) n'avait autorisé que trois candidats à se lancer dans la course au palais de Carthage, et le tribunal administratif, saisi par des candidats déboutés, avait examiné les recours fin août et autorisé trois nouveaux candidats à se présenter à l'élection. Parmi eux, Mondher Zenaïdi, un ingénieur plusieurs fois ministre sous la dictature de Ben Ali.

R. I.

GAZA

«Ce qui se passe dépasse le génocide», selon une rapporteuse de l'ONU

LA RAPPORTEUSE spéciale sur la situation des droits de l'Homme en Palestine, Francesca Albanese, a affirmé que ce qui se passe en Palestine est "indescriptible et dépasse le génocide", alors que l'agression sioniste sauvage contre la bande de Gaza bouclera demain sa première année.

Dans une interview à la chaine de télévision Falastine, Albanese a souligné la nécessité pour les membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) d'"assumer leurs responsabilités envers les Palestiniens et d'arrêter le génocide commis à leur encontre", avertissant du risque d'aggravation de la situation "si toutes les parties n'assument pas leur responsabilité face à ce qui se passe dans les territoires palestiniens".

En outre, elle a souligné l'importance de "forcer les pays à respecter le droit international et à appliquer ses décisions, et à mettre fin au génocide contre tout peuple dans le monde", déplorant le fait que la communauté internationale "a échoué à l'appliquer, et que les pays occidentaux ignorent les crimes commis par (l'entité sioniste) contre les Palestiniens".

La responsable palestinienne a également souligné que "la question palestinienne est de nouveau au premier plan de la scène internationale", avant d'ajouter : "Nous assistons à une nette augmentation des voix en faveur des droits palestiniens".

Dans le même contexte, Albanese a affirmé que les prisonniers palestiniens sont soumis à des violations systématiques et à des conditions de détention difficiles indescriptibles, "ce qui nécessite une réaction sérieuse de la part de la communauté internationale".

Il est à souligner que le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi hier à 41.825 martyrs et 96.910 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 23 martyrs et 66 blessés.

Un précédent bilan a fait état de 41.802 martyrs et 96.844 blessés.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Défense civile de leur porter secours.

R.I.

CULTURE DES LÉGUMES SECS À TISSEMSILT

Plus de 1 200 hectares réservés

UNE SUPERFICIE de plus de 1 200 hectares a été réservée, dans la wilaya de Tissemsilt, à la culture des légumineuses, toutes variétés confondues, au titre de la saison agricole 2024-2025, a fait savoir, Mohamed Mouadâa, directeur des Services agricoles (DSA), Mohamed Mouadâa. Le DSA de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest a précisé que la superficie délimitée à cet effet est répartie à raison de 400 hectares destinés aux pois chiches, 200 hectares à la lentille et 600 autres hectares relevant de la ferme-pilote « Chawki Rabah » implantée dans la commune de Ammari, réservés aux pois chiches et à la lentille. Le même responsable a fait savoir que la culture de ces deux variétés de légumineuses débutera, au mois de février prochain, faisant observer que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour l'accompagnement des professionnels de la filière.

M. Mouadâa a, d'autre part, indiqué que la campagne labour-semailles sera lancée au courant de la semaine prochaine, avec pour objectif l'emblavement de quelque 60.000 hectares, répartis à raison de près de 50 000 hectares réservés au blé tendre et au blé dur et 9.100 hectares consacrés à l'orge. Par ailleurs, plus de 340 agriculteurs ayant postulé au crédit « R'fig » et déposé leurs dossiers au niveau de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) pour l'obtention de semences, d'engrais et autres intrants, ont vu leur demandes validées et approuvées par les services compétents, a indiqué le DSA.

R. R.

IRRIGATION DES SUPERFICIES AGRICOLES À MASCARA

5,7 millions de mètres cubes d'eau réservés

LE PÉRIMÈTRE irrigué de la plaine de Sig, situé dans la commune éponyme, dans la wilaya de Mascara, vient de bénéficier d'un quota de 5,7 millions de mètres cubes d'eau destiné à l'irrigation des superficies agricoles, a fait savoir, jeudi, la direction locale des services agricoles (DSA).

A ce propos, Djamel Bakhtiar, chef du service Irrigation agricole à la DSA, a précisé que ce quota a été réservé par le ministère de l'Hydraulique pour l'irrigation des oliveraies de la plaine de Sig, à partir du barrage de Chorfa, implanté dans la commune du même nom. Il a également précisé que le volume d'eau mobilisé à cet effet a permis de couvrir les besoins des professionnels de la filière pour l'irrigation de quelque 6.500 hectares au titre de la campagne d'irrigation. Il a ajouté que l'opération a été précédée par des sorties de sensibilisation sur le terrain ayant permis aux agriculteurs de ce périmètre de s'imprégner et de prendre connaissance des modes d'utilisation des équipements modernes au niveau de leurs exploitations agricoles, notamment celles permettant d'économiser le liquide précieux et de garantir sa répartition équitable à travers l'ensemble des parcelles de ce périmètre. Il convient de souligner que la Commission de wilaya en charge de la gestion des périmètres irrigués a tenu une réunion ayant regroupé les représentants des agriculteurs activant au niveau de la plaine de Sig, à l'issue de laquelle les besoins en eau de ces derniers ont été identifiés et fixés.

R. R.

CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À AIN DEFLA

Tous les moyens sont mobilisés

Toutes les mesures nécessaires ont été prises et les moyens mobilisés par les services agricoles de la wilaya d'Ain Defla pour le lancement de la campagne de labours-semailles 2024/2025 dans de meilleures conditions, a fait savoir, jeudi la direction concernée.

En prévision du lancement de la campagne labour-semailles dans la wilaya, le premier responsable du secteur, M'hamed Makrachi a expliqué, qu'un « contrat d'engagement a été signé par la direction des services agricoles, la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et le ministère de tutelle pour la réalisation d'un objectif consistant à emblaver une superficie de 74 800 hectares ».

Une superficie de 56 000 hectares sera destinée à la culture de blé dur, 2.000 ha pour le blé tendre et 3.300 ha pour l'avoine, tandis que l'orge, une superficie avoisinant les 13.500 ha lui a été réservée, ajoute le même responsable.

Une superficie de 5 000 ha est prévue pour les cultures des légumineuses alimentaires, dont 1.178 ha au niveau des unités agricoles de production (UAP) (ex-fermes pilotes) et plus de 3 800 ha chez les exploitants privés, a-t-il souligné.

Il a ajouté qu'une superficie de 691 hectares a été consacrée à la culture deoléagineuses, dont 320 ha pour le tournesol et 381 ha pour le colza, au niveau des UAP, estimant que « l'expérience de colza à Ain Defla a été encourageante et permet d'élargir les superficies ».

En outre, Makrachi a tenu à assurer la disponibilité de la semence au niveau de la CCLS, indiquant que le stock disponible dans la wilaya permet de concrétiser les objectifs fixés qui consistent l'emblavement des 74 800 ha. Il a fait savoir également que « toutes les mesures ont été prises pour faciliter l'octroi d'autorisation de forage, ainsi que l'accompagnement financier des céréaliculteurs pour la réalisation et l'équipement des forages, la réalisation des bassins d'accumulation et l'acquisition des kits d'irrigation ».



Le premier responsable du secteur a indiqué, à cet effet, qu'une quarantaine de demande a été étudiée et validée par le comité technique de la wilaya pour « entamer la réalisation des forages et l'acquisition des équipements nécessaires ». Par ailleurs, des caravanes vont sillonner les communes connues pour la production céréalière dans l'objectif d›« inciter les agriculteurs disposant de ressource hydrique pour qu'ils puissent procéder à l'irrigation juste après les semailles », a-t-il expliqué. Il est également prévu des séances de sensibilisation destinées aux agriculteurs sur « le respect et la maitrise de l'itinéraire technique dans le but de réaliser une bonne récolte », a-t-il noté.

R. R.

FORMATION PROFESSIONNELLE À BOUIRA

Plus de 10 400 nouveaux postes offerts

PLUS de 10 400 nouveaux postes pédagogiques sont offerts par le secteur de la formation professionnelle pour la session de ce mois d'octobre à Bouira, dont 5 409 postes en formations diplomates c'est ce qu'a déclaré, jeudi, Idir Chachoua, responsable à la direction de la formation et de l'enseignement supérieures (DFP).

Le même responsable a expliqué que « nous avons 10 434 nouveaux postes pédagogiques, pour la rentrée de la formation professionnelle dans sa première session d'octobre 2024 à Bouira, dont 5025 places réservées à des formations qualifiantes dans leurs différents modes et dispositifs.

Il a précisé que la prochaine rentrée professionnelle comptera exactement 10 434 nouveaux stagiaires outre 4385 autres à reconduire, soit un total de 14 819 stagiaires. Les nouvelles places pédagogiques concernent aussi la formation au profit des personnes à besoins spécifiques et des femmes au foyer, la formation en milieu rural, ainsi que la formation destinée aux bénéficiaires de l'allocation chômage au nombre de (1570 stagiaires).

A travers toutes ces formations, le secteur est « axé sur les branches professionnelles prioritaires », dont l'agriculture, l'agroalimentaire, la numérisation, le bâtiment et les travaux publics (BTP), l'électricité, la restauration, l'hôtellerie et l'artisanat, les ressources hydriques et l'environnement, ainsi que les énergies renouvelables.

A Bouira, le secteur compte 6 Instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), un Institut d'enseignement professionnel (IEP), et 23 Centres de la formation professionnelle (CFPA), ainsi que quatre annexes, selon les détails fournis par le même responsable.

Dix écoles privées ouvrent également leurs portes en ce mois d'octobre à Bouira pour accueillir les stagiaires de la formation professionnelle.

R. R.

MILA

Coup d'envoi de la campagne de récolte de tournesol

LE COUP d'envoi de la campagne de récolte de tournesol pour la saison agricole 2023-2024 a été donné, jeudi dernier, à Teleghma, dans le sud de Mila, avec des rendements escomptés de l'ordre de 15 quintaux à l'hectare. C'est ce qu'a annoncé Mehenni Habaza, cadre de la direction de wilaya des services agricoles (DSA)

Le même responsable, a indiqué, que la superficie dédiée, dans la wilaya de Mila, à la culture de cette plante oléagineuse s'élève à 100 hectares, dont 15 ha dans la commune de Teleghma.

Bien qu'il s'agisse de la première expérience de la wilaya de Mila en matière de culture du tournesol, les indicateurs relevés tout au long de la croissance ont été positifs et « encouragent le développement de la culture de cette plante qui fournit la matière première pour la fabrication de l'huile de table », a souligné la même source.

M. Habaza a ajouté que si la production est conforme aux prévisions, cela inciterait les agriculteurs à s'engager dans le programme de la prochaine saison agricole pour cultiver cette plante annuelle qui représente une alternative à l'agriculture traditionnelle et constituera un plus pour cette région connue, également, pour la culture de l'ail, d'autant que le tournesol ne nécessite pas de grandes quantités d'eaux d'irrigation. De son côté, un représentant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS), Hamza Harchouche, a indiqué que l'accompagnement des agriculteurs sera « garanti lors des prochaines saisons agricoles, depuis l'ensemencement jusqu'à la récolte, en fournissant les équipements nécessaires et en veillant au suivi du parcours technique du tournesol comme ce fut le cas avec les agriculteurs qui l'ont planté cette saison ».

R. R.

12ÈME ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORAN DU FILM ARABE

Hommage à Lakhdar Hamina et Costa Gavras à la cérémonie d'ouverture

La 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) a été lancée, vendredi soir dans la capitale de l'ouest du pays. Au programme de cette édition plus de 60 films issus de 17 pays arabes, dont plus de 40 œuvres cinématographiques de diverses catégories, dans le cadre de la compétition officielle.



La cérémonie d'ouverture, qui s'est déroulée à l'hôtel Le Méridien, a été présidée par la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, en présence d'une pléiade d'artistes du cinéma algérien, arabe et international, ainsi que des personnalités culturelles et les autorités de la wilaya.

Cette édition, qui se poursuit jusqu'au 10 octobre, s'est ouverte avec la projection du long métrage algérien «Aïn Lahdjar», réalisé par Lotfi Bouchouchi, produit en 2024 par «Sarl Studio DS», le ministère de la Culture et des Arts et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC). Les événements de ce film, dans le genre «comédie noire», mettent en exergue un village frappé par une forte tempête.

La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel a été marquée par un hommage spécial rendu au réalisateur international algérien Mohamed Lakhdar Hamina, lauréat de la Palme d'Or au Festival de Cannes, au réalisateur international Costa Gavras, qui a remporté un Oscar pour le film algérien «Z», ainsi que son épouse, la productrice Michelle Ray Gavras, et l'éminent acteur égyptien Mahmoud Hamida.

Plus de 40 films participent à la compétition officielle de la 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe dans quatre catégories : longs métrages, courts métrages et longs et courts films documentaires, dont 10 films algériens, supervisés par des jurys comptant d'éminentes personnalités du septième art.

La nouveauté de cette édition réside dans la présentation d'œuvres cinématographiques en première arabe, africaine et mondiale, avec l'introduction de nouvelles sections telles que «les Documentaires d'Oran», «les Classiques d'Oran» et «les Spectacles du tapis rouges», le Prix du Jury de la Critique, en plus de l'organisation d'une soirée spéciale pour les familles intitulée «»Cinéma d'animation», ainsi que la programmation d'un colloque sur les «Films restaurés».

En solidarité avec le peuple palestinien, un programme a été dédié à Ghaza avec comme titre «Distance zéro... de Ghaza à Oran», qui comprend la projection de 22 oeuvres filmées, réalisées et produites dans la bande de Ghaza.

D'autre part, cette édition célébrera le cinéma irakien, avec la présentation de plusieurs films irakiens, sous le titre «Un regard sur le cinéma irakien».

Le programme comportera également des ateliers de «représentation artistique», de «découpage technique», une master-class animée par le réalisateur Rachid Bouchareb et une autre de critique animée par le libanais Ibrahim Al-Aris, en plus d'expositions d'arts plastiques et d'activités touristiques. La soirée d'ouverture du festival comprenait une présentation au public des présidents et des membres du jury des compétitions officielles de longs et courts métrages fiction et documentaires, ainsi que le jury de la critique, en plus de spectacles de chant des artistes Fella Abbabssa et Houari Benchennet.

R. C.

INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Mouloudji met en valeur les réalisations dans le secteur

LA MINISTRE de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji a mis en exergue, vendredi soir à Oran, les réalisations de l'Etat dans le domaine de l'industrie cinématographique et des autres arts.

La ministre a déclaré dans son discours, à l'occasion de l'ouverture de la 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe qu›»au cours des deux dernières années, l'Algérie, outre de nombreux grands projets culturels, a inauguré la première ville cinématographique dans le sud du pays et a lancé des projets pour la réalisation d'autres dans d'autres régions, en plus du lancement du projet du Centre national des archives cinématographiques et de leurs numérisation, ainsi que le premier Institut national supérieur du cinéma, portant le nom de Mohamed Lakhdar Hamina et le premier lycée d'art en Afrique, qui comprend des spécialités artistiques, notamment le cinéma et l'audiovisuel».

La première responsable du secteur de la culture a également rappelé dans son discours la promulgation d'un décret présidentiel portant sur le statut de l'artiste et une loi sur les industries cinématographiques, en plus du lancement de nouveaux films, désormais éligibles pour concourir dans les grands festivals internationaux, ainsi que les prix déjà remportés.

Elle a souligné que «cela n'aurait pas été possible sans la sollicitude exceptionnelle des plus hautes autorités du pays, notamment du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», qui a «une vision culturelle des plus pertinentes et une passion pour le cinéma et les arts créatifs, qu'il considère comme les forces douces qui consolident l'identité et préservent la mémoire».

Devant un parterre de cinéastes arabes et passionnés du septième art, Mme Mouloudji a déclaré que «le ministère de la Culture et des Arts, à travers le Festival international d'Oran du cinéma arabe, qui s'inscrit comme une haute tradition cinématographique sur la carte des festivals, étant le plus grand événement consacré au cinéma arabe et à ses enjeux, confirme la position ferme des dirigeants et du peuple algériens à l'égard de la cause palestinienne».

Le soutien de cette cause juste, se traduit par la réservation d'un espace important au cinéma palestinien à cette 12e édition du Festival, à travers la projection d'une série de films intitulés «Distance zéro», a-t-elle ajouté.

De son côté, le Commissaire du Festival international d'Oran du film arabe, Abdelkader Djeriou, a affirmé que cette manifestation est «le miroir de la liberté, la voix de la résistance et une victoire de l'être humain libre», affirmant que «l'Algérie restera une destination pour les révolutionnaires». Il a souligné «la solidarité inconditionnelle de l'ensemble du personnel du festival avec nos frères de la Palestine et du Liban contre l'agression sioniste».

R. C.

MUSIQUE

Des interprètes amateurs du chaâbi animent un concert à Alger

UN CONCERT musical a été animé, vendredi soir à Alger, par une pléiade de jeunes interprètes de ce genre d'expression populaire, lauréats de la première édition du «concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie».

Accueilli à la salle Ibn Khaldoun, le concert a vu la participation des lauréats de ce concours, organisé par l'Etablissement Arts et Culture du 18 avril au 25 mai derniers, en hommage au doyen du genre, El Hadj M'Hamed El Anka.

Accompagnés par un orchestre dirigé par El Hadi El Anka, fils d'El Hadj M›hamed El Anka, précurseur de la chanson chaâbie, les jeunes talents se sont succédé, tour à tour, sur scène en rendant des pièces faisant revivre des textes écrits et chantés par de grands noms de cette musique populaire à l'image de Cheikh El Anka et El Hachemi Guerouabi.

Première à monter sur scène, Nour El Houda Keddir, a gratifié le public de «Korsane ighennem», chef-d'œuvre chaâbi repris par de grands interprètes du genre à l'image d'El Hachemi Guerouabi.

Enchainant dans le style «Hachemaoui», le jeune Nabil Achou, a rendu deux titres célèbres d'El Guerouabi (Neid'lkoum m'a jrali et «Ya khalek el achyaa»), dans une prestation «singulière», très applaudie par le public.

Allili Allout, Saidani Malek, Abdelghani Azzouz, Ziad Boulahlib et Amir Dilmi ont, pour leur part, interprété des pièces du genre rendues dans des styles différents en hommage à des interprètes et paroliers du genre. A l'issue du concert, des prix honorifiques ont été remis aux lauréats du concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie participants à cette soirée, en présence de figures marquantes de la musique algérienne.

Le concours du meilleur interprète amateur de la chanson chaâbie vise à découvrir de nouveaux talents dans ce genre musical populaire et œuvrer à sa préservation.

R. C.

LIGUE 1 MOBILIS (3e JOURNÉE)

Choc CSC-MCA, le PAC en quête de confirmation

La suite des rencontres de la 3e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, sera marquée par le choc entre le CS Constantine et le champion sortant le MC Alger, alors que le Paradou AC recevra la JS Kabylie avec l'intention de confirmer son bon début de saison.

Auteur d'une victoire hors de ses bases, à Tizi-Ouzou face à la JSK (2-1), le MC Alger (4 pts) se rendra dans l'Est du pays pour défier le CS Constantine (2 pts), avec l'objectif d'enchaîner un autre bon résultat à l'extérieur.

Le "Doyen", contraint de se passer encore une fois des services de son milieu de terrain Benkhamassa, blessé, sera certainement mis à rude épreuve par le CSC, qui va chercher à signer son premier succès de la saison, après avoir aligné deux nuls de rang.Le CSC retrouvera pour l'occasion son stade fétiche de Benabdelmalek-Ramdane de Constantine, mais à huis clos, après avoir été contraint de recevoir en dehors de la wilaya, suite à la sanction infligée au club à la fin de la saison dernière.

La JSK (3 pts), battue pour la première fois dans son nouveau stade de Hocine Aït-Ahmed face au MCA, abordera le match en déplacement face PAC (4 pts) avec l'intention de relever la tête et éviter un second faux-pas. Le Paradou AC, qui a démarré du bon pied le nouvel exercice, compte de son côté confirmer face aux "Canaris", qui seront soutenus par un large public au stade du 20-août 1955 d'Alger.Vainqueur à domicile dans le derby de l'Ouest face au MC Oran (2-1), et auteur d'un nul en déplacement face au CSC (0-0), le nouveau promu l'ES Mostaganem espère préserver la dynamique, à l'occasion du déplacement à Khenchela pour affronter l'USMK (2 pts).Dirigés sur le banc par le Tunisien Hatem Missaoui, les Khenchelis, qui bénéficient de la faveur des pronostics, auront à cœur de se racheter, après le nul vierge concédé mercredi à la maison face au CR Belouizdad.

L'USMK est appelée à sortir le grand jeu face à une équipe de l'Espérance qui en train de pratiquer du beau jeu, et qui aspire à réussir son retour parmi l'élite, après avoir végéter 25 longues années dans les divisions inférieures.L'US Biskra (3 pts), qui reste sur une défaite à Alger face à l'USMA (2-1), aura une belle occasion de renouer avec la victoire, en recevant le vice-champion d'Algérie le CRB (2 pts), en proie au doute.Le Chabab, qui enchaîne avec un autre déplacement après celui de Khenchela, devra impérativement réagir dans la capitale des "Ziban", d'autant que l'entraîneur français Corentin Martins est de plus en plus contesté.

Enfin, l'USM Alger (4 pts) partira largement favorite à domicile face à la lanterne rouge le MC El-Bayadh, qui peine à amorcer son départ en concédant deux revers en autant de matchs.

Cette 3e journée a débuté vendredi avec trois matchs : Olympique Akbou-JS Saoura (2-1), ES Sétif-NC Magra (0-0), et MC Oran-ASO Chlef (0-0).



L'O. AKBOU PREND LES COMMANDES, L'ESS ACCROCHÉE À DOMICILE

L'Olympique Akbou, vainqueur dans la douleur vendredi à domicile face à la JS Saoura (2-1), a pris provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis, à l'occasion de la première partie de la 3e journée, disputée vendredi.Le nouveau promu a réalisé une "remontada" au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa face à la JS Saoura, qui croyait avoir fait le plus important.

Menée au score peu avant la pause sur un but signé Belmiloud (45e+1), la formation d'Akbou a puisé dans ses ressources pour refaire son retard, en égalisant d'abord sur un but contre son camp de Haddouche (85e), avant que l'attaquant Haroun ne délivre les siens dans le temps additionnel (90e+8), en reprenant de la tête un centre d'Oukil.L'OA parvient ainsi à se racheter, après sa défaite dans le derby kabyle face à la JS Kabylie (2-1), et confirme sa suprématie à la maison, après le succès réalisé lors de la 1re journée face au NC Magra (1-0). Du côté des hauts-plateaux, l'ESS a butté contre une courageuse équipe du NC Magra, qui a résisté tout au long de la partie, face aux assauts répétés des Sétifiens, pour repartir avec un point précieux (0-0). Il s'agit du deuxième nul de rang pour les deux équipes. Si l'Entente est allée tenir en échec le CR Belouizdad à Alger (0-0), le NCM a été accroché à domicile par l'USM Alger (0-0).

Eric Sékou Chelle en route vers le MC Oran

L'ENTRAÎNEUR franco-malien, Eric Sékou Chelle, devrait succéder à Youcef Bouzidi aux commandes techniques du MC Oran, a-t-on appris, samedi, auprès de cette formation de Ligue 1 de football.

La décision de mettre fin aux fonctions de Bouzidi devrait être prise dans les prochaines heures, après le semi-échec des "Hamraoua" à domicile, vendredi soir, face à l'ASO Chlef (0-0), le deuxième de rang ayant incité la direction du club à convoquer Bouzidi, en poste depuis la mi-saison dernière, à une "réunion d'urgence", selon un communiqué publié tard dans la soirée sur la page Facebook officielle du club. L'ordre du jour de cette réunion avec l'entraîneur a trait au "départ raté" de l'équipe en championnat, lit-on, ajoutant que des "décisions importantes seront prises". Après avoir lancé leur saison par une victoire à domicile contre la JS Saoura (2-0), les gars d'El-Bahia se sont contentés d'un seul point lors des deux précédentes journées, suite à leur défaite sur le terrain de l'ES Mostaganem (2-1) et leur nul à domicile contre l'ASO Chlef.

Deux contre-performances qui ont mis Bouzidi sous pression et provoqué l'ire des supporters, parmi eux des milliers présents dans le stade et qui ont réclamé carrément son départ.

De son côté, le coach a déclaré, au cours du point de presse qu'il a animé à l'issue de la partie, qu'il "n'y avait pas le feu à la maison", estimant que le parcours de son équipe après trois journées de championnat "n'est pas catastrophique comme certains tentent de le faire croire".

Il s'est dit, au passage, prêt à toutes les éventualités, faisant allusion à une possible décision de la direction du MCO portant sur son éviction de son poste.



JS KABYLIE

Deux matchs de suspension fermes pour le défenseur Madadni

LE DÉFENSEUR international de la JS Kabylie,Mohamed Amine Madani,exclu lors du match de la mise à jour de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, perdu à domicile, face au MC Alger (1-2), a écopé de deux matchs de suspension, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP).

D'autre part, les joueurs Zatu Kevin Mundeko (USM Alger) et Mohammed Amine Ezzemani (ES Motaganem), "exclus pour le cumul de deux cartons jaunes" ont écopé d'un match de suspension.

C'était également pendant des matchs de mise à jour de la première journée. Les Rouge et Noir l'avaient difficilement emporté contre l'US Biskra (2-1), et c'est sur le même score que s'était imposée l'ESM contre le MC Oran, dans le derby de l'Ouest.La Commission de discipline de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions lors de sa dernière session jeudi, notamment pour contestation de décision, à commencer par l'attaquant vedette du MCA, Andy Delort, qui s'est vu infliger une amende de 100.000 DA. Idem pour le fer de lance du CR Belouizdad, Islam Slimani, le défenseur de l'USMA Saâdi Redouani et l'entraîneur adjoint de l'ESM Aouamri Abdelghani, qui s'est vu infliger lui aussi une amende de 100.000 DA, pour contestation de décision.

LIGUE 2 AMATEUR (3e JOURNÉE)

Le MB Rouissat enchaine, le MOC et Teleghma nouveaux dauphins

Le MB Rouissat, vainqueur du derby de Ouargla devant l'IRBO (1-0), a conservé sa place de leader du groupe Centre-Est de la Ligue 2 de football amateur, à l'occasion de la troisième journée disputée vendredi, également marquée par les victoires du MO Constantine et du NRB Teleghma, respectivement, contre l'US Souf (2-1) et l'IB Khemis El Khechna (1-0).



A la faveur de ce troisième succès de rang, le MB Rouissat (9 points) garde deux points d'avance sur ses poursuivants directs: le MO Constantine et le NRB Teleghma (7 points), alors que l'AS Khroub tenue en échec (1-1) par le nouveau promu, la JSD Jijel, glisse au quatrième rang avec cinq points au compteur.Dans le derby de Ouargla, les nouveaux promus du MB Rouissat ont réussi à enchainer une troisième victoire consécutive, obtenue grâce au but d'Aimen Shalabi dans le temps additionnel de la première mi-temps (45e+6e). Ce succès permet au MBR de rester aux commandes, et tenir à distance le MO Constantine, qui a infligé un troisième revers de suite à l'US Souf (16e, 0 points) et le NRB Teleghma, qui a battu l'IB Khemis El Khechna (1-0), malgré son infériorité numérique dans les dernières minutes du match.Dans l'autre derby à l'affiche de cette troisième journée, le CA Batna et le MSP Batna se sont neutralisés (0-0) et rejoignent au classement l'USM Annaba et l'USM El Harrach, dont l'opposition a été reportée au 5 novembre prochain, en raison de la réquisition du stade 19 mai 1956 pour la rencontre de l'équipe nationale face au Togo pour le compte de la troisième journée du groupe E des qualifications de la CAN 2025, prévue le 10 octobre (20h00). Deux autres équipes occupent le cinquième rang avec quatre points. Il s'agit du HB Chelghoum Laid, vainqueur en déplacement (3-1) devant la JS Bordj Menael (1 points) et l'US Chaouia, qui a fait match nul face à l'Olympique Magrane (1-1).

LIGUE DES CHAMPIONS (PHASE DE POULES) TIRAGE AU SORT

Le MCA dans le chapeau 4, le CRB le chapeau 2 (CAF)

LE MC ALGER et le CR Belouizdad, les deux représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, seront placés respectivement dans les chapeaux quatre et deux, en prélude du tirage au sort de la phase de poules de la prestigieuse compétition de clubs, prévu le lundi 7 octobre à 12h00 (heure algérienne) au Caire (Egypte), a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) vendredi.

Outre le MCA, le chapeau 4 comprend également, AS Maniema Union (RD Congo), Djoliba AC de Bamako (Mali) et le Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire).Quant au chapeau 2, il est constitué en plus du CRB, des équipes du Raja Casablanca (Maroc), Young Africans (Tanzanie) et Pyramids FC (Egypte).

Pour rappel, le MC Alger a composté son billet pour la phase de poules de la C1 en dominant les Tunisiens de l'US Monastir (aller : défaite1-0, retour: victoire 2-0)

De son côté, le CR Belouizdad a validé son billet pour la cinquième année de suite aux dépens des Burkinabé de l'AS Douanes (aller: défaite 1-0, retour: victoire 1-0, TAB : 4-3).

La premières journée de la phase de poules se jouera les 26 et 27 novembre prochain, alors que la deuxième journée est fixée les 6 et 8 décembre.

Chapeau 1 : Al-Ahly SC (Egypte), Espérance Sportive de Tunis (Tunisie),
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), TP Mazembe (RD Congo)

Chapeau 2 : CR Belouizdad (Algérie), Raja Casablanca (Maroc), Young
Africans (Tanzanie), Pyramids FC (Egypte)

Chapeau 3 : Al-Hilal (Soudan), Orlando Pirates (Afrique du Sud), GD
Sagrada Esperança (Angola), AS FAR (Maroc)

Chapeau 4 : MC Alger (Algérie), AS Maniema Union (RD Congo), Djoliba AC de Bamako (Mali) et le Stade d'Abidjan (Côte d'Ivoire).

Clôture du 10e et 11e modules de la Licence "CAF-PRO" à Alger

LA 5E ET dernière journée de la formation pour l'obtention de la licence "CAF Pro", tenue jeudi 3 octobre à Alger, a été consacrée exclusivement au volet physique, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Paolo Rongoni, membre du staff technique de l'équipe nationale, était présent lors de cette journée, ou il a apporté son expertise dans le domaine de la préparation physique et mis en exergue les dernières avancées scientifiques et pratiques sur l'optimisation de la préparation physique, précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. L'instructeur FIFA, Benlahcene Malouche, a également pris la parole pour remercier les entraineurs pour leur assiduité et leur sérieux tout au long de cette semaine de formation, selon la même source.

Les cours sur la préparation physique se sont poursuivis durant l'après-midi sur le terrain d'entraînement de la Protection civile de Dar El Beida.

A la fin de la journée, les stagiaires ont reçu leurs attestations de participation.Il reste encore un dernier module à assurer en décembre prochain, à l'issue duquel les 26 candidats obtiendront officiellement leur Licence CAF-PRO, conclut la FAF.

Vingt-six entraîneurs algériens, dont deux anciens sélectionneurs nationaux Rabah Saâdane et Abdelhak Benchikha, prennent part à cette formation pour l'obtention d'une licence CAF Pro.

CAN U20 (QUALIFICATIONS/ZONE UNAF) ALGÉRIE

Double confrontation amicale face à la Mauritanie les 9 et 13 octobre à Blida

L'ÉQUIPE NATIONALE de football des moins de 20 ans (U20), disputera deux matchs amicaux face à son homologue mauritanienne, les 9 et 13 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida, en vue du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) en Egypte (14-26 novembre), qualificatif à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 de la catégorie, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) dans un communiqué vendredi. "Dans le cadre de la préparation pour le tournoi UNAF qualificatif pour la CAN U20, la sélection nationale de la catégorie effectuera un nouveau stage du 5 au 14 octobre 2024 à Alger. Durant ce regroupement, les Verts disputeront deux rencontres amicales face à la Mauritanie (U20), les 9 et 13 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida", précise la même source. Pour ces deux matchs, le sélectionneur national, Yacine Manaâ a fait appel à 26 joueurs, dont 4 évoluant à l'étranger.La sélection algérienne entamera le tournoi de l'UNAF, face à son homologue égyptienne, le dimanche 17 novembre, à Suez (Egypte), selon le tirage au sort du calendrier effectué mardi dernier.L'équipe nationale sera opposée ensuite au Maroc, le mercredi 20 novembre, avant de défier la Tunisie, le samedi 23, puis la Libye, le 26 mardi du même mois. Les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN, dont le pays organisateur n'a pas encore été désigné.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CAF OBJET D'UNE ENQUÊTE EN SUISSE

LE SECRÉTAIRE général de la Confédération africaine de football (CAF) Veron Mosengo-Omba fait l'objet d'une enquête de la justice suisse pour des faits présumés de malversations financières. +L'enquête visant Veron Mosengo-Omba, qui a la double nationalité congolaise et suisse, a été ouverte dans le canton de Fribourg (ouest).

Dans un communiqué publié sur le réseau social X, le secrétaire général de l'organisation basée au Caire assure que les virements bancaires visés par l'enquête sont "légitimes et traçables", qu'ils "ont été effectués en toute transparence" et qu'ils correspondent à des "salaires et bonus" qu'il a reçu de la Confédération africaine depuis qu'il occupe le poste de secrétaire général.

D'après cette décision de justice, que le secrétaire général de la CAF a tweetée tôt jeudi, le Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS) a contacté les procureurs de Friboug en février dernier pour leur signaler que le secrétaire général a "à plusieurs reprises obtenu des bonus bien plus élevés que le maximum fixé dans son contrat de travail (...) et reçu l'entièreté de ces bonifications et salairessur une variété de comptes suisses"."De plus, ajoute le MROS, nous avons pu à plusieurs occasions relever un mécanisme de transferts entre comptes personnels et des sorties de fonds sous forme de retraits en espèces, entravant toute possibilité de retracer l'utilisation desdits fonds." "Ces différents éléments (...) constituent un faisceau d'indices fondant des soupçons d'actes de gestion déloyale", conclut cet organisme rattaché à l'Office fédéral de la police.

GRAND PRIX CHANATAL BIYA (4E ÉTAPE)

Nouvelle victoire de l'Algérien Islam Mansouri

LE CYCLISTE algérien Islam Mansouri a remporté la quatrième étape de l'édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya, disputée vendredi, sur une distance de 115,1 kilomètres entre Sangmelima et Meyomessala.L'international algérien, qui s'était déjà imposé lors de la troisième étape, disputée la veille, a devancé le Français Axel Taillandier (Team France Défense) et le Camerounais Eric Rodrigue Kueré (SNH Vélo Club).De son côté, le Belge Wesley Van Dyck a terminé 8e de cette 4e étape en 2h51:17", mais il a réussi à conserver son maillot jaune de leader, et ce, pour la troisième fois consécutive.Le deuxième meilleur algérien de cette course a été Ayoub Sahiri, entré en cinquième position, devant son compatriote Hamza Yacine (7e), au moment où Azzedine Lagab et Hamza Amari se sont contentés des 13e et 20e places.Néanmoins, malgré sa 20e place lors de cette 4e étape, Amari Hamza a conservé le maillot blanc pour la troisième fois d'affilée, alors que Hamza Yacine a décroché le maillot à pois rouge.La cinquième et dernière étape sera longue de 155 kilomètres et se déroulera le samedi 5 octobre, entre Sangmelima et Yaoundé, dans les départements du Dja-et-Lobo, Nyong-et-So'o et du Mfoundi.Cette édition 2024 du Grand Prix Chantal Biya est d'une distance totale de 655 kilomètres et elle enregistre la participation de plusieurs sélections nationales et équipes continentales.

La sélection algérienne est conduite au Cameroun par l'entraîneur Kahlil Tamarent, alors que le Français Philippe Lambert a été désigné comme président du jury des commissaires de course.

L'ordinateur portable à trois écrans : la nouvelle tendance qui frôle l'excès

Le TriMax Pro débarque sur Kickstarter avec un concept qui ne manque pas de faire tourner les têtes : un ordinateur portable doté de trois écrans.



Certaines marques ne cessent de nous surprendre, et le TriMax Pro en est la preuve vivante.
Cet ordinateur portable, actuellement en campagne de financement sur Kickstarter, propose une configuration pour le moins originale : un écran principal flanqué de deux écrans supplémentaires pliables. De quoi faire rêver les accros du multitâche et les professionnels en quête d'espace de travail XXL. Mais avant de crier au génie, prenons le temps de décortiquer cette bête curieuse.

Un concept audacieux, mais pas sans précédent

Le TriMax Pro n'est pas le premier à tenter le coup du multi-écran sur un ordinateur portable. On se souvient notamment des tentatives de Razer ou d'Asus (qui a commercialisé les Zenbook Pro Duo) dans ce domaine. Cependant, le TriMax Pro pousse le concept encore plus loin avec ses deux écrans latéraux au format portrait.
L'idée est séduisante sur le papier : plus besoin de jongler entre les fenêtres, tout est visible d'un coup d'œil.
L'écran principal affiche une diagonale de 16 pouces avec une définition de 1920 × 1200 pixels. Rien de révolutionnaire jusque-là. C'est sur les côtés que ça se corse : deux écrans de 1280 × 1920 pixels viennent compléter le tableau.
Le format portrait est un choix intéressant, particulièrement adapté à l'affichage de documents texte ou de pages web. Cependant, on peut se demander comment le contenu multimédia, généralement au format 16:9, s'accommodera de ces écrans verticaux.

Sous le capot : puissance et flexibilité

Côté performances, le TriMax Pro ne fait pas dans la demi-mesure.
Proposé en plusieurs configurations, il peut embarquer un processeur AMD Ryzen 7 7735HS ou un Intel Core i5-1235U. Avec 32 Go de RAM et un SSD



pouvant aller jusqu'à 4 To, on est clairement dans la cour des grands. Les technophiles apprécieront également la possibilité d'opter pour une version « barebone « permettant de personnaliser la configuration à souhait.
Un détail qui ne manquera pas d'attirer l'attention des aficionados : le clavier mécanique. C'est une rareté sur un ordinateur portable, et cela promet une expérience de frappe hors du commun.
Mais attention, qui dit clavier mécanique dit souvent épaisseur et poids conséquents. Le TriMax Pro ne sera probablement pas le compagnon idéal des minimalistes ou des voyageurs légers. De plus, cela a obligé de déplacer le trackpad au-dessus du clavier.
Avec trois écrans à alimenter, on pouvait s'attendre à ce que l'autonomie soit le point faible du TriMax Pro. Et effectivement, malgré une batterie conséquente de 90 Wh, le fabricant n'annonce qu'une autonomie maximale de 6 heures (et donc moins dans la pratique). C'est peu pour un ordinateur portable moderne, surtout si l'on considère que cette durée sera probablement réduite en utilisation intensive des trois écrans.
Il est important de rappeler que le TriMax Pro est actuellement en phase de financement sur Kickstarter. Si le prix annoncé de 718 euros peut sembler attractif pour une telle configuration, il faut garder à l'esprit les risques inhérents au financement participatif. Les retards de livraison, les changements de spécifications, voire l'échec pur et simple du projet sont des scénarios à envisager.
Selon une étude de Kickstarter, environ 1 projet « réussi » sur 10 ne parvient pas à livrer les récompenses promises. Et parmi ceux qui y parviennent, les déceptions sont fréquentes : retards, promesses non tenues, qualité inférieure aux attentes… Et encore, c'est une étude de Kickstarter. La réalité doit être bien différente.

Et un écran externe ?

Avant de se laisser séduire par le concept futuriste du TriMax Pro, il convient de se poser une question simple : un écran externe portable ne serait-il pas une solution plus pratique et plus flexible ?
Les écrans portables ont fait d'énormes progrès ces dernières années. Ils sont devenus plus légers, plus fins et plus performants. Et surtout, ils offrent une flexibilité que le TriMax Pro ne peut égaler. Contrairement à ce dernier, un écran portable peut être utilisé avec n'importe quel ordinateur portable, tablette ou même smartphone. Vous n'êtes pas lié à un seul appareil, ce qui peut s'avérer un avantage considérable pour ceux qui jonglent entre plusieurs machines.
La simplicité d'utilisation est un autre atout majeur. Pas de mécanismes complexes à déplier ou à replier : vous branchez (en USB-C), vous allumez, et c'est parti.

Oppo s'embarque dans l'ère des smartphones à trois écrans : en voici la preuve

UN RÉCENT post du directeur exécutif d'Oppo laisse entendre que la marque travaillerait sur un téléphone pliable à trois volets. Une annonce qui semble paver la voie à une nouvelle ère des smartphones pliants.Oubliez le téléphone à deux plis, les constructeurs de smartphones se penchent déjà sur des smartphones pliants à trois plis. Oppo par le biais de l'un de ses directeurs de produits, Zhou Yibao, a laissé échapper un modèle sur lequel travaille la marque.

Une nouvelle ère technologique

Après Huawei, c'est au tour d'Oppo de laisser échapper par mégarde son concept de smartphone pliant à trois volets. On apprend via Android Central, que Zhou Yibao, directeur de produits, a publié une image de ce smartphone sur Weibo, plateforme chinoise de micro-blogging similaire à X (anciennement Twitter).
Difficile d'en savoir plus sur le smartphone, d'autant plus que le post a disparu peu de temps après sa publication. Zhou Yibao y indiquait qu'Oppo travaille sur différents concepts de téléphone pliants et que celui-ci pourrait réellement être commercialisé. Une annonce peut être trop précipitée pour la marque.



Gadget ou véritable utilité ?

Ces déclarations vont dans le sens de nombreux constructeurs qui souhaitent voir évoluer le format du smartphone pliant. Les téléphones pliables n'en finissent plus de se démocratiser. Le dernier exemple en date étant lors des jeux olympiques de Paris où Samsung, sponsor officiel de l'événement, a distribué en masse aux athlètes une édition spéciale du Z Flip 6 vu à de multiples reprises lors des diverses cérémonies. Avec une ingénierie aussi poussée, le prix de ces smartphones se classe dans le haut du panier. Avec un prix important et au-delà de la nouveauté, reste à savoir si ces smartphones trouveront une utilité dans nos usages quotidiens.
L'IFA 2024, le salon des nouvelles technologies à Berlin, arrivant à grands pas, nous devrions avoir plus d'informations sur les nouvelles tendances du marché smartphone.

Apple et Nvidia aussi veulent croquer un bout d'OpenAI et de ChatGPT



Devenu une star de la Silicon Valley, ChatGPT continue d'attirer l'attention des investisseurs. Des rumeurs font état d'une nouvelle levée de fond qui pourrait voir arriver Apple et Nvidia, entre autres.
C'est quasiment le serpent qui se mord la queue. Nvidia, qui fabrique les puces indispensables à l'entraînement de nos IA moderne, voudrait investir dans OpenAI, l'un de ses plus gros clients. Mais le fabricant de cartes graphiques ne serait pas seul, Apple voudrait aussi mettre la main au portefeuille, nous explique Bloomberg. Cette levée de fond massive permettrait à OpenAI d'atteindre une valorisation boursière de 100 milliards de dollars. Une paille. Mais plus que ce montant astronomique, ce serait une victoire symbolique pour l'entreprise. Apple et Nvidia sont effectivement les deux plus grosses entreprises au monde (en termes de valorisation), juste devant… Microsoft, qui a déjà largement investi dans OpenAI à ses débuts. Pour le dire autrement, le papa de ChatGPT aurait pour allié les trois plus grosses capitalisations boursières au monde.

Des investissements tactiques

Pour Apple, cette alliance n'a rien de surprenant. ChatGPT va en effet être intégré au cœur des nouveaux outils d'IA de la marque, il ne serait donc pas étonnant que la firme cherche à garder un œil sur le développement du chatbot.

Llama : le modèle de langage de Meta connaîtrait un succès phénoménal

Dans la grande arène de l'IA générative, Llama (Large Language Model Meta AI) s'impose déjà comme un champion. Le modèle est rapidement devenu un incontournable du secteur et atteint des sommets.



Meta vient de lever le voile sur les performances époustouflantes de Llama 3.1, son modèle de langage qui fait trembler la Silicon Valley. Avec près de 350 millions de téléchargements à son actif, Llama pulvérise tous les records, multipliant par dix son score de l'année précédente.
Un succès qui ne doit rien au hasard, mais tout à une stratégie plutôt rare dans le domaine de l'IA : l'open source, une vision défendue bec et ongles par Zuckerberg.

L'effet papillon de l'open source

En ouvrant les portes de son jardin secret, Meta a déclenché une véritable raz de marée. Zuckerberg voit dans l'IA en open source « la voie à suivre ». Et les chiffres lui donnent raison. Rien qu'au cours du dernier mois, Llama 3.1 a séduit 20 millions de nouveaux adeptes, propulsant Meta dans la cour des grands aux côtés d'OpenAI et Anthropic (Claude 3).
Cette approche collaborative a donné naissance à un écosystème foisonnant où le nombre de développeurs et entreprises utilisant le modèle a explosé. Des géants comme Amazon Web Services et Microsoft Azure aux acteurs plus spécialisés comme Databricks ou Scale AI, tous s'empressent d'intégrer Llama à leur offre, créant un effet boule de neige vertigineux. De la théorie à la pratique : Llama dans tous ses états Llama s'est immiscé dans le quotidien de nombreux acteurs, transformant industries et services à la vitesse de l'éclair. AT&T l'utilise pour affiner les recherches de ses clients, tandis que DoorDash en fait son allié pour simplifier la vie de ses ingénieurs. Plus surprenant encore, Llama donne vie aux créatures virtuelles du jeu Peridot du studio Niantic, leur insufflant des réactions en temps réel dignes des Tamagotchi les plus évolués.
Zoom, quant à lui, fait appel à Llama pour donner naissance à son AI Companion, un assistant virtuel capable de résumer vos réunions et de créer des enregistrements intelligents. De la start-up à la multinationale, Llama a su s'adapter à tous les terrains et Meta s'en félicite :
« L'innovation a explosé, portée par des start-ups qui repoussent sans cesse les limites et des entreprises de toutes tailles qui s'emparent de Llama pour construire leurs propres solutions, sur site ou dans le cloud […]
Le secteur entier est en effervescence, et nous sommes plus que jamais enthousiastes à l'idée de voir ce que l'avenir nous réserve ».
Pendant près de deux ans, ChatGPT a été au cœur de l'attention dans le monde de la tech.
Cependant, Meta pourrait bien avoir bouleversé la situation avec Llama et une chose est sûre, nous n'avons pas fini d'en entendre parler. Si vous voulez essayer le modèle dans sa dernière version, vous pouvez visiter sa page officielle où il vous sera demandé de créer un compte pour le télécharger.

Google lance Gmail Q&A sur Android pour explorer sa boîte de réception avec Gemini



LES UTILISATEURS de Gmail sur Android peuvent désormais discuter de leurs courriels avec l'IA Gemini. A une condition…
Déjà disponible pour la version web, la fonction Gmail Q&A qui permet d'utiliser le chatbot Gemini pour parcourir ses messages en posant des questions arrive sur Android et « bientôt sur iOS », dixit Google.
Sur Android, un bouton Gemini (icône en forme d'étoile) apparaît à droite de la barre de recherche de Gmail, à côté de l'icône de profil. Le bouton Gemini est également présent dans la barre d'outils lorsque l'on ouvre un message, à gauche de l'icône Archiver.

Un outil puissant…

Comme sur la version web de Gmail, on peut dialoguer avec l'IA en lui demandant, par exemple, d'afficher les messages non lus du jour ou de la semaine, de résumer les courriels concernant un sujet précis ou encore de rassembler les messages d'un contact en particulier.
Il est possible de faire des demandes ciblées à Gemini, à l'instar des exemples que cite Google : « Combien l'entreprise a-t-elle dépensé pour le dernier événement marketing ? », « montres-moi les courriels concernant la planification trimestrielle ».

Mais pas donné

Pour le moment, Gmail Q&A peut parcourir la boîte de réception de la messagerie. « À l'avenir », il pourra également rechercher des informations dans le Google Drive de l'utilisateur
Cependant, il est inutile de vous précipiter dans Google Play pour télécharger la dernière mise à jour de Gmail en espérant voir poindre l'étoile Gemini.

Edge 50 et 50 Neo, Moto G35 et G55 : Motorola dégaine quatre nouveaux smartphones

MOTOROLA continue son incroyable come-back avec quatre nouveaux téléphones 5G qui devraient intéresser tous ceux qui sont à la recherche du meilleur rapport qualité-prix possible.
C'est bientôt la rentrée scolaire, et se pose déjà aussi la question du nouveau smartphone qu'il va falloir acheter pour votre enfant ou vous-même. Et si comme beaucoup de Français en cette période de hausse du coût de la vie, vous n'avez pas un budget rentrée illimité, vous serez donc attiré par les modèles d'entrée et de milieu de gamme.

Motorola Edge 50 Neo : design, photo et IA

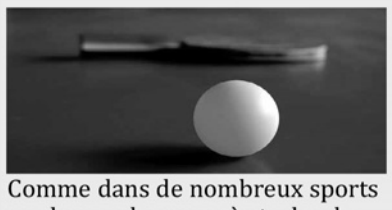
Parmi tous les nouveaux modèles 5G présentés par Motorola, le smartphone Edge 50 Neo sort clairement du lot. Conçu pour ceux qui recherchent à la fois style et performance, ce modèle compact de 6,36 pouces (diagonale de 16,2 cm, définition de 1 220 points par 2 670) se démarque par son design élégant combiné à une fiche technique plutôt alléchante. Jugez-en par vous-même : dalle Oled, rafraîchissement de l'image à 120 Hz, luminosité de 120 Hz, triple capteur photo, 12 Go de mémoire vive, espace de stockage de 512 Go, charge rapide 68 watts (50% de l'autonomie de la batterie 4310 mAh récupérée en 12 minutes seulement !) et sans fil 15W, certification IP68 (résistance à l'eau et à la poussière)… Mises bout à bout, toutes ces caractéristiques techniques donnent plutôt envie.
Mais avant d'aller un peu plus dans les entrailles du Edge 50 Neo, signalons que Motorola a eu l'idée de nouer un partenariat avec Pantone. Motorola propose ainsi quatre couleurs exclusives qui flattent l'œil au premier regard. On ne vous donnera pas les noms commerciaux, car ils sont un peu caricaturaux, mais sachez que ce smartphone est décliné en rouge, gris, bleu et crème. Le revêtement arrière en cuir végan est toujours de la partie, comme sur le reste de la gamme Edge. On aime ou pas, cela reste une affaire de goût.



Une partie photo dopée à coup d'IA

Mais revenons à nos moutons électriques, la partie photo du Edge 50 Neo est assurée par trois capteurs. Le principal, un 50 mégapixels (Mpx) vient de chez Sony (Lytia 700C), possède une ouverture de f/1,8 et est doté d'une stabilisation optique. Il est accompagné d'un 13 Mpx ultra grand-angle (120°, f/2,2) et d'un téléobjectif 10 Mpx (f/2.0) avec stabilisation et zoom optique 3x. La partie selfie est quant à elle assurée par un capteur 32 Mpx, lui aussi grand-angle (f/2,4) pour avoir tout le monde sur la photo. La captation vidéo se fait en 4K UHD à 30 images/s (fps) ou en Full HD jusqu'à 60 fps (240 fps en slow motion).

En 2000, les balles de ping-pong ont été agrandies pour rendre le sport plus attractif à la télévision !



Comme dans de nombreux sports modernes, les progrès technologiques dans l'équipement ont permis aux joueurs d'augmenter considérablement le rythme et le niveau d'habileté de leur jeu. Pour le tennis de table, cela a fait que les échanges se jouent à une très grande vitesse. Alors, comment faire durer plus longtemps les échanges dans l'un des sports les plus rapides du monde ?
En 2000, la Fédération Internationale de Tennis de Table, l'ITTF, a décidé d'augmenter le diamètre de la balle de 38 mm à 40 mm. Il s'agit du premier changement de balle depuis 1937. Ce changement avait pour but de ralentir le jeu juste pour le rendre encore plus excitant et valoriser son attrait commercial aux acteurs de la télévision qui dépensent beaucoup d'argent. Cela a rendu également la balle plus visible pour les spectateurs.

Les rayons X ont été découverts accidentellement !



En 1895, Wilhelm Röntgen, ingénieur, mécanicien et physicien allemand, s'apprêtait à commencer une expérience avec les rayons cathodiques, des faisceaux lumineux d'électrons qui traversent un tube à vide lorsque l'électricité y est appliquée.
Dans son laboratoire sombre, il a recouvert le tube de carton en noir, et soudain, il a remarqué une lueur de lumière sur un panneau accroché sur un des murs de la pièce.
Le physicien a alors brandi un petit disque de plomb et a vu une ombre terrifiante sur le panneau avec un contour squelettique des os de sa main. C'est à ce moment-là qu'il a découvert une nouvelle forme de rayonnement électromagnétique. Mais il ne savait pas ce que c'était, il l'a alors simplement appelé « X » pour représenter sa nature mystérieuse.
Wilhelm Röntgen n'a pas quitté son laboratoire pendant les six semaines suivantes pour approfondir ses connaissances et ses recherches sur cette découverte accidentelle. Il a fini par réaliser la première image à rayons X d'une partie du corps humain, qui était la main de sa femme. En voyant la radiographie sa femme s'est exclamée « C'est la mort ! ». Six ans plus tard, le scientifique a reçu le tout premier prix Nobel de physique.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Etats-Unis : En rando de team building, ses collègues l'abandonnent en haute montagne



• *L'esprit d'équipe* • *Le malheureux a été secouru le lendemain matin avant d'être transporté à l'hôpital*

Il n'est pas dit que cette randonnée team building ait réellement renforcé les liens entre ces salariés aux Etats-Unis. Du moins à coup sûr pour l'un d'entre eux, abandonné en haute montagne par quatorze de ses collègues, rapporte le Huffington Post.
Le groupe d'employés s'était retrouvé vendredi 23 août au petit matin pour entreprendre l'ascension du Mont Shavano, dans le Colorado, qui culmine à un peu plus de 4.000 mètres d'altitude.
Lors de l'ascension finale, le groupe se sépare et le malheureux finit par atteindre, seul, le sommet peu avant midi.

Lorsqu'il « fait demi-tour pour redescendre, il se trouve désorienté alors que les objets personnels laissés sur le chemin par ses collègues afin de marquer l'itinéraire avaient été récupérés par leurs propriétaires », détaille sur Facebook les secouristes du comté de Chaffee.

Multiples chutes

L'infortuné, inquiet, envoie alors sa localisation à ses collègues, qui lui répondent qu'il fait fausse route et doit remonter pour retrouver le sentier, dont il s'approche à 15h50, prévenant à nouveau ceux avec qui il travaille à l'année.
Mais c'est alors qu'une puissante tempête balaie la montagne, avec des pluies verglaçantes et de fortes rafales de vent. L'homme se trouve alors à nouveau désorienté et sans réseau téléphonique, poursuivent les secouristes qui, alertés, déclenchent les recherches à 21 heures sans parvenir à le localiser.
Les opérations de secours reprennent alors dès le samedi matin, avec des renforts venus des comtés voisins. Aux environ de 10 heures, le naufragé de la montagne retrouve un peu de réseau et parvient à appeler le 911 (numéro d'urgence aux US) qui le localise et lui porte secours.
« Il a expliqué avoir été très désorienté durant sa descente et avoir chuté à au moins 20 reprises. Après sa dernière chute, il était incapable de se relever, mais a été très chanceux de recapter suffisamment de réseau pour passer son appel », concluent les secouristes sur leur réseau social. Le secouru a quant à lui été immédiatement transporté à l'hôpital pour se remettre.

Jeux paralympiques 2024 : Arjola Dedaj concourt avec des masques incroyables et a tout donné à Paris

L'Italienne participait ce vendredi à la finale du saut en longueur T11 au Stade de France. Dans un style élégant qui est sa marque de fabrique.

JEUX PARALYMPIQUES - Pour la deuxième journée des compétitions de para athlétisme au Stade de France, ce vendredi 30 août, une concurrente italienne n'est pas passée inaperçue.
Lors de la finale du saut en longueur T11, Arjola Dedaj s'est particulièrement distinguée car elle portait lors de ses sauts un masque en forme de papillon géant, assorti à la couleur bleue de sa tenue.L'Italienne a échoué au pied du podium, mais elle a tout de même battu son record personnel, avec une marque à 4,75 m. Dans cette discipline, le record du monde est détenu par la Brésilienne Silvania Costa de Oliveira à 5,46 m. La Française Deyla Boulaghlem a elle terminé juste derrière, à la cinquième place, avec un meilleur saut à 4,48 m.

Des masques hauts en couleur

Dans la catégorie de handicap T11, les sportifs ont une déficience visuelle quasi totale. Certains peuvent distinguer un objet à 25 cm, mais tous concourent avec des lunettes noires ou un masque et un guide voyant.
Selon l'OMAR (Observatoire des maladies rares), Arjola Dedaj souffre de rétinite pigmentaire, une maladie rétinienne héréditaire dégénérative qui entraîne une perte progressive de la vision nocturne et du champ visuel périphérique. Ce qui réduit considérablement l'acuité visuelle et peut même conduire à la cécité. Dans le monde, environ 1,5 million de personnes sont touchées par cette maladie.
Les Jeux paralympiques de Paris ne sont pas terminés pour la para-athlète italienne, qui doit désormais participer aux séries du 100 m T11 lundi 2 septembre.
Arborera-t-elle un masque différent ? Peut-être, quand on voit sur son compte Instagram qu'elle en change souvent lors des compétitions qu'elle dispute. À Kobe au Japon, lors des championnats du monde paralympiques 2024, elle en avait porté un doré avec des plumes aux couleurs de l'Italie. Lors de ces mêmes championnats du monde, elle en avait aussi sorti un autre tout bleu, dans le style du carnaval de Venise.
Cette passion pour les masques, Arjola Dedaj la cultive depuis



longtemps. « Je les ai toujours aimés depuis le tout début, depuis que j'ai participé à mes premières compétitions internationales », expliquait-elle dans une interview en 2017, citant plusieurs des motifs qu'elle a déjà portés :
« un chat », « Spiderman », « le drapeau italien », « les yeux d'une poupée »... Pour ce dernier, elle racontait d'ailleurs que c'était à l'époque le souhait d'une petite fille de 11 ans, l'enfant de ses amis.

La Chine franchit un cap décisif vers la décarbonation de son énergie



Alors que la Chine poursuit son engagement vers une transition énergétique durable, le gouvernement annonce que plus d'un quart de son énergie provient désormais de sources décarbonées. Malgré cette progression, le pays continue de dépendre largement du charbon pour soutenir la demande énergétique croissante dans le pays.

Plus d'un quart de l'énergie consommée en Chine provient désormais de sources décarbonées, a assuré jeudi le gouvernement chinois, au moment où le pays est engagé dans une course à la transition énergétique.

Le géant asiatique, de par son immense population (1,4 milliard d'habitants) et son statut de pays manufacturier avec de nombreuses usines, est le premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, qui selon les scientifiques accélèrent le changement climatique.

La Chine s'est engagée à stabiliser ou faire décroître ses émissions d'ici à 2030, puis à atteindre la neutralité carbone d'ici 2060. Elle développe ainsi fortement ses capacités dans les renouvelables.

La part des énergies décarbonées (incluant les renouvelables et le nucléaire) dans la consommation totale d'énergie en Chine est passée au cours de la dernière décennie de 15,5 % à 26,4 %, indique un document publié jeudi par le gouvernement chinois.

Dans le même temps, la capacité éolienne et solaire a été multipliée par onze, selon ce Livre blanc dont l'agence de presse Chine nouvelle a publié les principaux points.

La Chine "a réalisé des avancées historiques dans le développement des énergies vertes et à bas carbone", souligne ce document. Le pays avait annoncé la semaine dernière avoir atteint avec six ans d'avance un objectif fixé par le président Xi Jinping en matière de solaire et d'éolien.La Chine construit actuellement pour 180 gigawatts (GW) d'énergie solaire et 159 GW d'énergie éolienne supplémentaires, selon une étude de l'organisme américain Global Energy Monitor (GEM). D'après l'organisme, ce total de 339 GW "représente 64 % de l'énergie solaire et éolienne" qui est "actuellement en construction" sur la planète, soit près du double du reste du monde combiné.

Le défi persistant du charbon

La Chine est suivie par les États-Unis (40 GW), le Brésil (13 GW), le Royaume-Uni (10 GW) et l'Espagne (9 GW), selon le GEM, organisation qui répertorie les projets liés aux combustibles fossiles et aux énergies renouvelables dans le monde.

La Chine s'appuie toutefois encore grandement sur ses centrales au charbon, énergie fossile très polluante, pour répondre à une demande d'électricité en hausse.

Elle peine également à acheminer une partie de l'énergie renouvelable, celle produite dans les régions éloignées, vers les centres économiques et densément peuplés de l'Est.

Le pays n'est pas moins en mesure de réaliser son objectif de voir ses émissions de carbone commencer à décliner d'ici à 2030, a assuré Song Wen, responsable de la législation et de la réforme institutionnelle à l'Administration nationale de l'énergie. Mais des "facteurs imprévisibles et incertains se multiplient", a-t-elle averti lors d'une conférence de presse à l'occasion de la publication du Livre blanc.

La demande intérieure d'énergie (comme les émissions de CO_2) continent d'augmenter. "La Chine reste un pays en développement" et mène un processus de "modernisation pour une immense population", a rappelé Song.

Le Livre blanc exclut à cet égard "toute forme de découplage" et toute "rupture des chaînes industrielles et d'approvisionnement" pour atteindre ses objectifs climatiques.

Le Canada se hisse au quatrième rang des pays émetteurs de carbone en 2023 en raison des incendies de forêts



EN 2023, le Canada a été propulsé parmi les quatre premiers pays émetteurs de gaz à effet de serre en raison de feux de forêt dévastateurs, selon une étude qui remet en question la capacité future des forêts canadiennes à jouer leur rôle de puits de carbone.

Des feux de forêt record ont propulsé l'année dernière le Canada parmi les quatre premiers pays émetteurs de gaz à effet de serre au monde, selon une étude diffusée mercredi, qui met également en doute la capacité future des forêts du pays à capturer et stocker des quantités significatives de dioxyde de carbone.

Un nombre important de brasiers ont fait rage au Canada en 2023, avec 15 millions d'hectares (soit 4 % de la superficie forestière totale du Canada) brûlés et plus de 200 000 personnes évacuées.

Des incendies sans précédent

En examinant les données satellitaires relativement à la présence de carbone dans les panaches de fumée des incendies qui ont brûlé de mai à septembre 2023, les chercheurs ont déterminé que 2 371 mégatonnes de dioxyde de carbone (CO_2) et de monoxyde de carbone (CO) ont été libérées. Le Canada est ainsi passé de la onzième à la quatrième place parmi les plus grands émetteurs de CO_2 au monde, derrière la Chine, les États-Unis et l'Inde.

Les chercheurs préviennent que le temps chaud et sec à l'origine de ces incendies devrait devenir la norme d'ici 2050 et qu'il est "susceptible d'entraîner une augmentation de l'activité des incendies".

"Cela soulève la question de savoir si des feux potentiellement plus fréquents et plus intenses dans les décennies à venir ne vont pas réduire la capacité des forêts canadiennes à servir de puits de carbone", a déclaré à l'AFP Brendan Byrne, auteur principal de l'étude.

La forêt boréale canadienne, une vaste bande qui s'étend de l'océan Pacifique à l'océan Atlantique, contient d'importantes quantités de carbone séquestré et lorsque la végétation des forêts brûlées repousse au fil des décennies, le carbone libéré par les brasiers est généralement réabsorbé.

L'augmentation de la taille et du nombre des incendies, associée à des sécheresses dans certaines régions, pourrait toutefois ralentir la régénération des forêts et "empêcher l'absorption du carbone", selon l'étude.

Le Canada doit ajuster à la baisse son niveau d'émissions autorisées de combustibles fossiles afin de "compenser la réduction de l'absorption de carbone par les forêts", conclut l'étude.

Le gouvernement canadien a accepté dans le cadre de l'accord de Paris de réduire d'ici 2030 les émissions de carbone de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005.

L'activité humaine ayant réchauffé la planète au cours des deux dernières décennies, la fréquence et l'intensité des feux de forêt extrêmes ont plus que doublé dans le monde entier, selon une autre étude publiée en juin dans la revue Nature Ecology & Evolution.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2024
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Le syndrome de Diogène est un trouble du comportement qui se manifeste par une négligence de son hygiène corporelle et de son domicile. La personne vit généralement dans un amoncellement de déchets, ce qui augmente le risque d'incendie.

Syndrome de Diogène : C'est quoi, comment ça commence ?

Un trouble du comportement qui se manifeste notamment par une négligence en termes d'hygiène corporelle et domestique et un isolement social. La personne vit généralement dans un amoncellement de déchets ou d'objets entassés et dans l'insalubrité, ce qui augmente le risque d'incendie. En cause, souvent un traumatisme vécu dans l'enfance. La prise en charge d'une personne atteinte du syndrome de Diogène doit être plurielle : sociale, médicale et psychologique.

C'est quoi le syndrome de Diogène ?

Décrit pour la première fois en 1975 par un gériatre de la ville de Brighton en Angleterre – le Dr. Clark – le syndrome de Diogène est un trouble du comportement complexe caractérisé par l'accumulation d'objets. Il conduit souvent les personnes à négliger leur hygiène corporelle et domestique ainsi qu'à s'isoler. "Il faut bien comprendre que le syndrome de Diogène n'est pas une maladie mais un ensemble de symptômes derrière lesquels il peut y avoir une maladie associée ou pas" précise le Dr. Jean-Claude Monfort, neuropsychogériatre. Parmi les Diogènes célèbres, citons par exemple le producteur et réalisateur de cinéma Howard Hughes ou encore la sculptrice Camille Claudel.

L'histoire de Bastien, atteint du syndrome de Diogène : "Je ne trouvais plus la poubelle, alors j'ai jeté les déchets par terre"

Objets entassés, montagnes de déchets, appartement insalubre… Bastien a souffert du syndrome de Diogène pendant huit ans. Il raconte cet engrenage.

Cause : à quoi est dû le syndrome de Diogène ?

Le syndrome de Diogène est probablement dû à un traumatisme vécu dans la petite enfance. Après un long intervalle de vie, sans particularités, le processus de "diogénisation" peut se déclencher à l'occasion d'une séparation, d'un décès ou d'un changement brusque de situation. "A l'image du philosophe Diogène de Sinope – à qui le syndrome emprunte le nom - les Diogènes sont des personnes qui sont nées au paradis et qui lentement ou brutalement passent en enfer, confirme le psychogériatre. C'est cette rupture de vie qui va complètement déréguler leur relation à eux-mêmes et aux autres. Ce mode de vie est la partie visible d'un processus invisible ancien qui a fait perdre l'harmonie des liens avec les objets, le corps et les autres". Et d'ajouter : "Je vous rappelle que Diogène de Sinope est né dans un foyer riche et aimant. Mais, que très rapidement le père - un banquier accusé de fabrication de fausse monnaie et risquant une condamnation à mort - prend la fuite en bateau avec sa famille. Le bateau est capturé par des pirates et le jeune Diogène vendu comme esclave".

Le syndrome de Diogène est-il héréditaire ?

"Non le syndrome de Diogène n'est pas du tout héréditaire. C'est une pathologie lié à un moment donné, au parcours de vie d'une personne" répond le Dr Béatrice Millêtre, docteur en psychologie.

Comment commence le syndrome de Diogène ?

"En général, il commence avec l'idée que chaque objet est important et pourra vous servir, ce qui n'est pas totalement faux dans l'absolu" indique le Dr Béatrice Millêtre "Sauf qu'après, cette idée va s'élargir jusqu'à ce que l'individu pense que tout peut avoir un intérêt. Il va même garder les anciens journaux qu'il n'a même pas lu. Il y a cette idée de vouloir tout garder pour plus tard. Cela devient une spirale infernale" développe la psychologue.

Quels sont les symptômes typiques du syndrome de Diogène ?

Plusieurs symptômes – parfois très opposés - sont évocateurs du syndrome de Diogène :

accumulation d'objets,

négligence de son hygiène corporelle et domestique,

isolement social

ascétisme et soin de soi.

Odeurs, cafards, fuite d'eau, départ de feu, état de dénutrition extrême...

"En psychanalyse, deux symptômes opposés peuvent être les poteaux indicateurs d'une seule et même difficulté, rappelle le Dr. Monfort. Ainsi, le fait de ne vouloir rien posséder ou de tout entasser sont deux symptômes qui révèlent une impossibilité à avoir une relation harmonieuse avec les objets. Soit les personnes vont y être extrêmement attachées et avoir tendance à les accumuler ; ou au contraire, elles vont s'en détourner et vivre dans le dénuement le plus extrême. De la même manière, certains Diogènes auront un aspect très négligé quand d'autres prendront beaucoup soin d'eux. C'est pourquoi c'est un trouble difficile à repérer".

Quels sont les profils à risque ?

Une fois sur deux, les personnes atteintes du syndrome de Diogène ont une maladie associée. "Il peut s'agir d'un syndrome d'Alzheimer dans les cas de pathologies neurodégénératives ou d'un syndrome schizophrénique, obsessionnel ou phobique dans les pathologies psychiatriques, précise le psychogériatre. Mais, les pathologies associées, quand elles existent, ne sont pas des facteurs de risque du syndrome de Diogène. Selon le concept de l'exposome (totalité des expositions auxquelles un individu est soumis de la conception à la mort), il est probable que très en amont, dans la petite enfance, une cause traumatique puisse être un facteur de risque, à la fois d'un syndrome de Diogène et d'une maladie associée".

Quand et qui consulter ?

Le diagnostic est très difficile à poser parce que les personnes qui ont le syndrome de Diogène sont souvent seules et isolées.

"Une intervention est nécessaire quand le mode de vie des Diogènes se complique : odeurs, cafards, fuite d'eau, départ de feu, chutes au sol dans un état de dénutrition extrême, etc. On découvre d'ailleurs souvent ces situations dans les colonnes des faits divers parce qu'un plancher a cédé à force d'accumulation ou qu'un incendie s'est déclaré" confie le Dr. Monfort. En premier recours, il est possible de s'adresser aux dispositifs d'action de coordination (DAC), aux plateformes territoriales d'appui (PTA), aux Centres locaux d'information et de coordination (CLICS) ou encore au Maisons pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer (MAIA). Lorsqu'il y a une pathologie associée, l'accompagnement se fera par la filière de soins correspondante, psychiatrie ou gériatrie.

Quelle est la prise en charge du syndrome de Diogène ?

"Les personnes ayant un syndrome de Diogène semblent avoir besoin de tout mais ne demandent rien" explique le Dr. Monfort. D'où la difficulté pour l'entourage, les services sociaux, la mairie ou un médecin d'intervenir : le Diogène refuse toute aide. "L'accompagnement sera pluridisciplinaire - c'est-à-dire à la fois social, psychologique et médical lorsqu'il y a une pathologie associée – et généralement de longue durée".

Comment aider une personne qui a le syndrome de Diogène ?

Un signalement doit être effectué auprès du maire ou du préfet quand le syndrome de Diogène en est au stade des complications. "Notamment lorsque les personnes entassent des objets lourds, putrescibles et inflammables, insiste le spécialiste. La situation est alors dangereuse à la fois pour les voisins et pour elles-mêmes.

En revanche, il faut bien garder en tête que ce mode de vie est une protection : les objets apportent aux Diogènes de la sécurité. Si vous supprimez brutalement cet environnement, ils meurent. D'où la nécessité d'un accompagnement le plus tôt possible et sur une longue durée". Après l'évacuation des entassements, il y a souvent une récurrence témoignant de l'addiction aux accumulations et du besoin de protection. Mais, les complications ont tendance à diminuer au fil du temps...









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21:10	The Batman	TF1
21:10	Tout s'est bien passé	France 2
21:10	Zone interdite	M6
21:00	Canal football club	CANAL+
21:10	Les Crevettes Pailletées	W9
20h50	Blade Runner (Director's Cut)	CINE + FRISSON
21:10	Le retour de la momie	6ter
20h50	Je verrai toujours vos visages	CINE + PREMIER
21:22	Mongeville	C8
21h50	Seule contre la mafia	CINE + CINEMA
20h50	Neuilly sa mère, sa mère !	CINE + FAMIZ
21:15	New York Unité Spéciale	TMC

la chaine CANAL+ SERIES



21h03

Saison 3 de Narvalo

Romain explique à ses amis comment une nuit passée dans la salle d'attente des urgences fut synonyme d'expérience infernale.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 04:55 | 12:17 | 15:34 | 18:04 | 19:28 | 05:00 | 12:22 | 15:39 | 18:09 | 19:32 | 05:15 | 12:36 | 15:53 | 18:24 | 19:46 | 05:08 | 12:27 | 15:47 | 18:17 | 19:35 | 05:21 | 12:43 | 16:00 | 18:31 | 19:53 | 05:26 | 12:47 | 16:05 | 18:35 | 19:58 | 05:26 | 12:47 | 16:05 | 18:35 | 19:58 |

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8006 — DIMANCHE 6 OCTOBRE 2024

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	18°
Oran	29°	20°
Constantine	29°	12°
Ouargla	33°	21°

ACCIDENTS DE LA ROUTE À BÉJAÏA

Cinquante décès au premier semestre

C'est un chiffre effrayant que vient de donner la chargée de communication de la Protection civile de la wilaya de Béjaïa, le Lieutenant Latifa Medjber lors d'une émission radiophonique animée par Radio Soummam sur les accidents de la route survenus sur les routes de la wilaya durant le 1er semestre de l'année en cours.



Un chiffre effrayant.

«Nous avons enregistré 1094 accidents ayant fait 1636 blessés et 50 morts sur les lieux dont 23 décès durant la saison estivale passée», a indiqué Mme Medjbar. Et de préciser que «le bilan enregistré par la police est à part». A sous-entendre que les accidents enregistrés par la sûreté de wilaya ne sont pas comptabilisés ou du moins en partie, notamment. Justement, dans un bilan établi et transmis à notre rédaction, la cellule de communication de la sûreté de wilaya fait observer que «38 accidents de la route ont été enregistrés durant le mois d'août dernier ayant fait 05 décès et 47 blessés».

La majorité des accidents de la route enregistrés par la Protection civile de la wilaya de Béjaïa ont se sont, évidemment, produits sur les routes à grande circulation dont les routes nationales 09, 12, 24 et 26, entre autres. Des accidents ont, également, été enregistrés en milieu urbain et sur les chemins de wilaya durant cette période ou des accidents ferroviaires ont, aussi, été recensées en nombre.

Par ailleurs, les services de la sûreté de wilaya de Béjaïa ont dressé, dans le cadre de ses activités liées à la sécurité routière, 6 151 amendes forfaitaires durant la même période dont 349 ont été établies à l'encontre des conducteurs de motos dont en grande partie pour «défaut de papiers, manœuvres dangereuses et absence de port de casque de sécurité, entre autres», selon un communiqué des services de ce corps de sécurité.

Il a, également, été traité durant le premier semestre de l'année en cours 691 délits routiers dont 560 commis par conducteurs de motos. La police a, également, contrôlé 12 759 véhicules de différents types, dont 2 133 motos à l'issue desquelles, 17 véhicules et 909 motos ont été placés en fourrière, selon la même source.

En outre, la police a dressé des radars sur les routes au cours de 33 sorties afin de réprimer tout excès de vitesse. Ceci alors qu'une campagne de sensibilisation contre les accidents de la route rentrant dans le cadre du programme de sensibilisation de la sûreté nationale est menée depuis plusieurs jours par la sûreté de wilaya en collaboration avec la gendarmerie nationale et la protection civile à l'occasion de la rentrée sociale.

Les conducteurs de motos sont, particulièrement, ciblés par le travail de sensibilisation des initiateurs de cette action afin d'éviter les manœuvres dangereuses à l'origine de beaucoup de de drames. Il est conseillé aux automobilistes aussi de rouler doucement, d'être prudent et surtout éviter l'excès de vitesse, de garder la distance avec les autres voitures et ne pas utiliser le téléphone mobile en conduisant, entre autres.

N. Bensalem

Publicité

AVIS DE PROROGATION

de Délais l'Appel d'Offres National et International Ouvert Acquisition des Groupes électrogènes de différentes puissances et ATS (inverseurs de source).

N°20/2024/OTA/DIR/10

OPTIMUM TELECOM ALGÉRIE SPA

informe l'ensemble des sociétés intéressées par l'Appel d'Offres National et International
Ouvert, N° 20/2024/OTA/DIR/10

Portant objet :

« Acquisition des Groupes électrogènes de différentes puissances et ATS (inverseurs de source) », que la date de dépôt des offres prévue pour 06/10/2024 entre 09H00 et 14h00 est prorogé jusqu'au 21/10/2024 entre 09H00 et 14h00 (heure locale), date limite de remise des offres.
Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le 21/10/2024 à 14H30 à l'adresse ci-après : Lot N°37/04, Dar El Beida, Alger.

Les soumissions qui parviendront après la date et heure limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

DJEZZY جازي

Optimum Telecom Algérie s.p.a.
Siège social : Route de wilaya, Lot n°37/4, Dar El Beida - Capital social : 164 002000000,00 DZD
www.djezzy.dz

SÉMINAIRE À TIZI OUZOU LE 14 OCTOBRE

La qualité de vie en question

UN SÉMINAIRE sur le thème «Qualité de vie et compétitivité de la ville : tourisme nocturne - mer et montagne» sera organisé par la société Belux le 14 octobre à la salle du Théâtre régional Kateb Yacine, en collaboration avec l'Université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou et le Conseil local de l'Ordre des architectes. C'est ce qu'a annoncé, hier, le gérant de la société Belux, Abdelkader Belaroui.

Lors d'une conférence de presse organisée à l'hôtel Belloua de Tizi Ouzou, le même responsable est revenu sur les objectifs réels du prochain séminaire auquel seront conviés les représentants de la société civile, les universitaires, les élus locaux, les investisseurs et tant d'autres professionnels de l'économie touristique.

Abdelkader Belaroui a profité de cette rencontre avec la presse locale pour expliciter les motivations réelles de l'entreprise qu'il dirige laquelle est spécialisée dans l'éclairage public. Et dans ce sens, il a expliqué que l'objectif recherché par ce séminaire est de dégager des voies et moyens devant rendre agréable le cadre de vie du citoyen de Tizi Ouzou.

Il a ajouté que la wilaya de Tizi Ouzou a ses spécificités qu'il faut prendre en considération. Sans se montrer très explicite dans les propos puisque le rendez-vous est programmé, doit-on le rappeler, pour le 14 octobre. Le conférencier a fait cependant allusion à l'éclairage des villes et villages de la wilaya, notamment les villes et sites balnéaires qui constituent les premières attractions touristiques. En somme, faire de la nuit un moment aussi mouvementé que le jour.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

Le Jeune Indépendant du 06/10/2024 / ANEP 2416031093